Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 110 (1974)

Heft: 19

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

1172

19

Montreux, le 7 juin 1974

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif

Dans ce numéro :

Réflexions sur les constructions scolaires

Aspects de l'enseignement en Europe

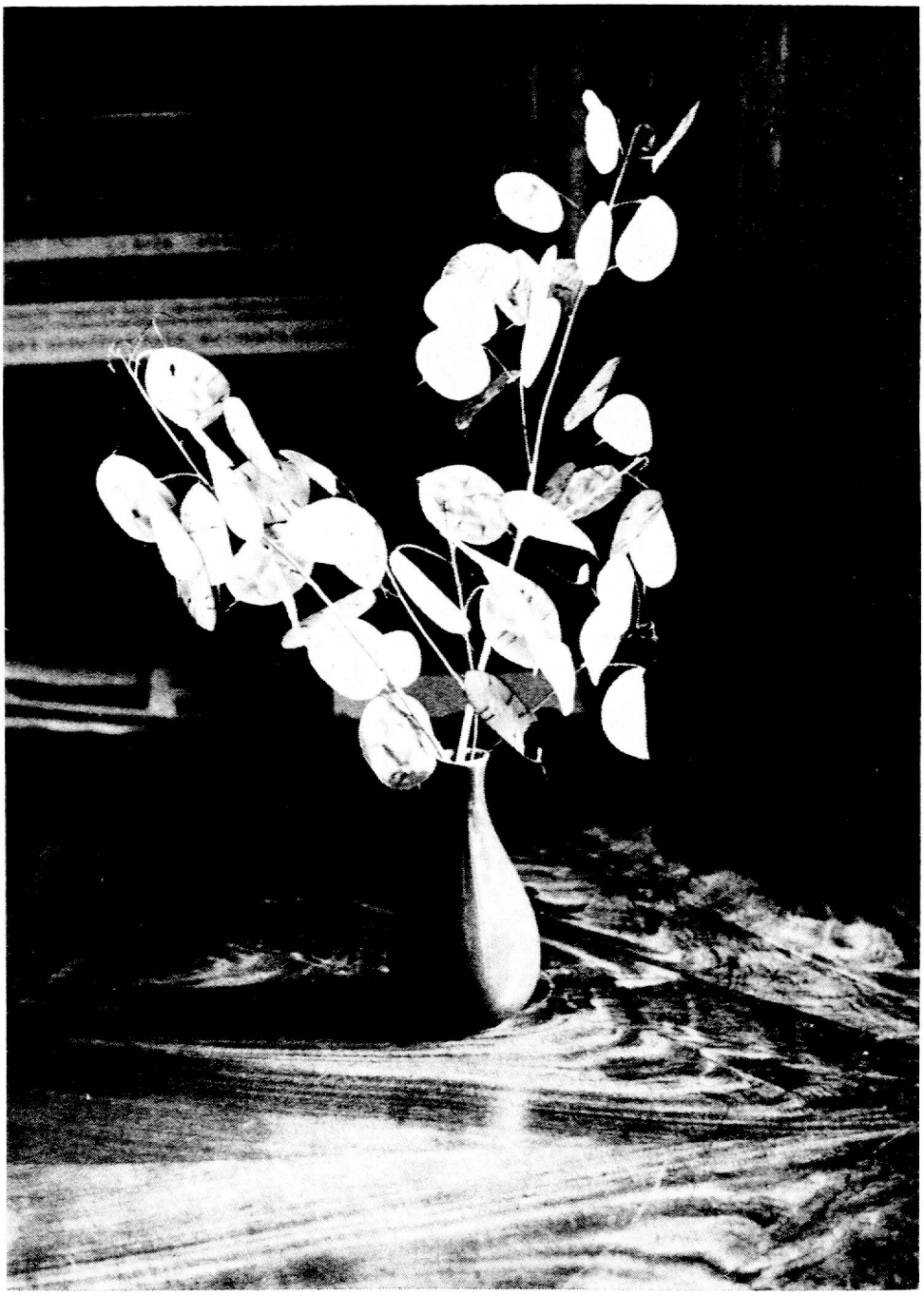

Communiqués

VACANCES AU DANEMARK

Une famille suisse échangerait-elle sa maison avec l'une des nôtres durant 2 semaines à partir de mi-juillet ?

Nous avons une maisonnette près de la mer (6 lits) et une maison à Randers (Jutland) avec 5 lits. Vous pouvez choisir ! Nous sommes 4 personnes. Si vous êtes intéressés, veuillez nous écrire à l'adresse suivante :

B. et P. MOLLENBERG, Syrenvej 7, 8900 RANDERS/Danemark.

LOUISRAMA

AGENCE DE VOYAGES - NOTORIÉTÉ ET COMPÉTENCE

Tous les services touristiques : car - avion - train - bateau

Plus de cinquante années d'expérience dans les voyages et excursions par autocars

Conditions spéciales pour écoles, pensionnats, etc.

Lausanne : 6, rue Neuve, tél. 23 10 77
Nyon : 11, av. Viollier, tél. 61 46 51
Vevey : 1, rue Steinlen, tél. 51 14 15

VISITEZ LE FAMEUX CHATEAU DE CHILLON
à Veytaux - Montreux
Entrée gratuite
pour les écoliers des classes primaires et secondaires officielles de Suisse, accompagnés des professeurs

L'Ecole protestante de Martigny cherche pour la rentrée scolaire d'automne 1974,

un(e) instituteur(trice)

pour la classe de 4e, 5e et 6e primaire.

Nous souhaitons trouver une personne enthousiaste, titulaire d'un diplôme officiel, si possible expérimentée, capable d'initiative.

Faire offres avec curriculum vitae jusq'au 15 juin à l'Ecole protestante de Martigny qui renseignera volontiers les intéressés.

Envois à adresser à :
Mme E. Valloton, Sommet des Vignes, 1921 **Ravoire.**

A NEUCHÂTEL, rue Saint-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

SEMBRANCHER VS

Chalet des Eclaireuses valaisannes

75 places — bien aménagé et chauffable. Il est possible de loger de plus petits groupes. Situation tranquille — Nombreux buts d'excursions ou de promenades.

S'adresser à : Mlle Anne Bochatay, Delèze 52, 1920 **Martigny.** Tél. (026) 2 23 76.

CITO
Toujours le duplicateur qu'il vous faut !

Seul représentant direct : **Pierre EMERY, 1066 Epalinges**/Lausanne. Tél. 32 64 02. Vente et service d'entretien photocopieuses, thermocopieuses, rétro-projecteurs.

PELLICULE ADHÉSIVE

HAWE®

SELBSTKLEBEFOLIEN

P.A. Hugentobler 3000 Bern 22
Mezenerweg 9 Tel. 031/42 04 43

Saint-Cergue - La Barillette

La Givrine - La Dôle

Région idéale pour courses scolaires
Chemin de fer Nyon - Saint-Cergue - La Cure
Télésiège de la Barillette

Renseignements : tél. (022) 61 17 43 ou 60 12 13

Sommaire

COMMUNIQUÉS

Vacances au Danemark 424

ÉDITORIAL

Consolider les bases ! 425

DOCUMENTS

Réflexions sur les constructions scolaires 426

Aspects de l'enseignement en Europe 430

LECTURE DU MOIS

M. A. Baudouy 433

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Quelques problèmes simples sur les intervalles 437

Nouvelles diapositives en biologie 438

Dicomath 438

Guilde de documentation de la SPR 439

FORMATION CONTINUE

Sur l'institution de l'école normale provisoire 442

LES LIVRES

L'environnement à l'école. Une révolution pédagogique 443

La pédagogie contemporaine 444

POÈME

Fumée 429

éducateur

Rédacteurs responsables :
Bulletin corporatif (numéros pairs) : François BOURQUIN, case postale 445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs) : Jean-Claude BADOUX, En Collonges, 1093 La Conversion-sur-Lutry.

Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, av. des Planches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques postaux 18 - 3 79.

Prix de l'abonnement annuel :
Suisse Fr. 26.— ; **étranger** Fr. 35.—

Editorial

Consolider les bases !

Il était une époque — pas si lointaine — où les associations d'enseignants devaient lutter avec acharnement pour décider les autorités à abaisser les effectifs pléthoriques des classes. De nombreux collègues n'ont-ils pas commencé leur carrière avec 40 élèves ?

Aujourd'hui un grand effort est accompli et l'effectif de la majorité de nos classes tend vers ce rapport semble-t-il optimum : 1 maître pour 24 élèves. Mais dans ce domaine, comme dans tous ceux qui touchent à l'éducation, gare au formalisme rigide ! Le concept d'effectif optimum doit être traité avec prudence et les administrateurs devraient pouvoir faire preuve de la plus grande souplesse dans la répartition des élèves. Pour décider de leur nombre dans une classe, il faudrait tenir compte, en effet, de plusieurs éléments.
Savoir d'abord quels objectifs on poursuit : dispenser des connaissances dans le seul but d'augmenter le capital cognitif de nos élèves ou bien organiser du travail en groupe avec comme souci premier de développer des aptitudes sont deux activités fort diférentes qui exigent deux types de classes dans lesquelles il serait anormal de vouloir égaliser les effectifs.

Il faudrait savoir également à quel genre d'élèves on s'adresse, connaître leurs conditions sociales, tenir compte de leur capacité de compréhension. Les tensions à l'intérieur d'une classe étant indéniablement plus petites lorsque l'effectif est réduit, il est très important de distinguer les groupes d'enfants chargés de problèmes d'ordre caractériel de ceux d'enfants équilibrés parce que vivant dans de bonnes conditions familiales.

Aucune mesure scientifique n'a été faite, à notre connaissance, pour déterminer le rendement scolaire en fonction de l'effectif des classes. Par contre nous savons tous, d'une façon empirique, que le travail est de meilleure qualité dans de petites classes (avez-vous vu un prospectus d'école privée ne mentionnant pas, entre autres, l'avantage de pouvoir travailler en groupes restreints ?). Nous n'ignorons rien des problèmes financiers que pose un abaissement des effectifs. Une chose nous frappe cependant. Il apparaît que les « gros effectifs » et les « petits effectifs » sont parfois mal distribués. Il n'est en effet pas rare de voir des classes de fin du cycle secondaire de moins de 20 élèves, alors qu'à l'autre bout de l'échelle scolaire, il est des maîtresses du degré inférieur qui s'époumonent avec 30 enfants. Même si la moyenne entre ces deux types de classes s'établit bien autour de 25, la situation est anormale.

Nous ne ferons pas l'injure à nos lecteurs de leur expliquer que les petits écoliers nécessitent des soins particuliers et demandent une maîtresse toute de disponibilité et de vigilance. Alors de grâce, lorsque une autorité scolaire a le désir et les moyens d'abaisser les effectifs scolaires, qu'elle commence d'abord par ouvrir des classes supplémentaires dans les cycles inférieurs et moyens. Pour construire un édifice aux bases solides !

Jean-Claude Badoux.

RÉFLEXIONS SUR LES CONSTRUCTIONS SCOLAIRES

IV. LES PROBLÈMES EN MATIÈRE DE CONSTRUCTION SCOLAIRE

Suite de l'article paru dans l'« Educateur » N° 17

Aujourd'hui, lorsque l'architecte se met à sa planche à dessin pour se lancer dans l'étude d'une école, il doit tout d'abord faire le vide dans sa tête, de ce qu'il peut y avoir comme modèles. La plupart de ceux-ci portent l'empreinte d'un système scolaire révolu mais dont il est difficile de se débarrasser. Ce qui est essentiel, c'est que l'architecte en question soit ouvert aux exigences nouvelles qui se résument finalement par une formule (assez simple à exprimer, non pas à suivre...) **« concevoir une enveloppe qui réponde aux exigences actuelles mais dont l'utilisation peut être totalement différente demain ».** Pour réaliser cet objectif, l'architecte dispose d'un puissant alié en la technique et la technologie modernes. Mais souvent les solutions audacieuses sont délaissées pour des raisons diverses, dont les problèmes de financement.

Les facteurs émanant de l'évolution de l'enseignement sont certainement parmi les plus importants pour déterminer l'enveloppe nouvelle. Il y a d'abord la complexité croissante des programmes scolaires qui implique une foule de locaux spéciaux. Ainsi, un collège du secondaire supérieur contient environ 90 types de locaux, sans compter les locaux de service. Parmi ces types de locaux, il en est un grand nombre qui ne sont pas directement destinés à la transmission ou à l'acquisition du savoir, c'est notamment le cas des nombreux locaux de préparation, de collections, ainsi que des secteurs destinés au corps enseignant et à l'administration. Cette complexité croissante se répercute immédiatement sur le fonctionnement du bâtiment qui se complique. Par ailleurs, la conception de l'enseignement prend une part importante dans le schéma de fonctionnement de l'école. Compte tenu des interactions entre les différentes disciplines, l'organigramme de l'école ne permet que quelques variantes. Le plan de l'école est donc d'une rigueur extrême. Nous avons relevé plus haut que le modèle le plus avancé en matière d'enseignement est représenté par l'école globale intégrée, différenciée. Il nous faut donc partir de ce modèle pour connaître quelles sont les exigences d'un tel type d'enseignement envers le bâtiment. Les classes hétérogènes se composent de 90 à 120 élèves, selon les pays où cette méthode est introduite. Le principe de cet enseignement étant celui des cours à niveau, la classe se décomposera donc en groupes moins importants. Cela implique que l'école dispose de locaux pouvant accueillir des groupes d'importance diverse. Il convient de prévoir des locaux dont les surfaces varient du box de travail à la salle pouvant accueillir non seulement la classe complète mais encore plusieurs classes à la fois.

Il serait donc absurde de penser que les méthodes d'enseignement nouvelles, en particulier l'utilisation des moyens audio-visuels, feront disparaître les grandes surfaces. En effet, le grand espace permet la pratique de formes de travail nouvelles telles que le « team-teaching » qui permet l'individualisation recherchée de l'enseignement. En rassemblant 100 à 200 élèves, les enseignants ainsi libérés peuvent se consacrer à de petits groupes et de cette manière individualiser l'enseignement. L'utilité des grandes surfaces reste toutefois remise en question dans la mesure où peu de professeurs sont rompus à ces nouvelles méthodes. C'est dire que pour l'instant il ne peut s'agir que d'essais. Il faudra d'abord préparer le corps enseignant à appliquer les nouveaux procédés, avant de penser pouvoir généraliser l'école globale.

La réunion de ces grands groupes réclame de grandes surfaces, les plans traditionnels actuellement en vigueur ne conviennent plus. Nous avons vu à quel point ces écoles sont en fait les héritières de leurs aînées. Comme par le passé, elles sont conçues avec un couloir flanqué de classes. Bien sûr, les bâtiments n'ont plus l'austérité de leurs prédécesseurs. Les locaux sont mieux équipés, plus clairs, les halls sont plus accueillants, cependant le principe fondamental reste, même si on a introduit le type de plan à patio. Ce dernier représente cependant l'avantage de permettre l'utilisation du patio au rez-de-chaussée pour loger un espace plus vaste sans trop de contraintes de dimensions.

A ce problème de dimensions il faut ajouter celui des secteurs qui se sont développés et dont quelques-uns ont été énumérés plus haut. Pour les locaux destinés au corps enseignant, ce phénomène est dû au fait que d'une part les méthodes et la technologie d'enseignement évoluent à tel point qu'il est nécessaire que les professeurs disposent en permanence d'une possibilité de recyclage, d'autre part les disciplines enseignées évoluent et l'école en tient compte. Tout cela produit des retombées sur les programmes d'enseignement qui sont moins statiques que par le passé. Il était donc nécessaire de prévoir un secteur où les professeurs puissent, soit par groupes, soit individuellement, accomplir le travail qui leur est demandé par la situation actuelle.

Par ailleurs, il fallait également prévoir des locaux où les enseignants pourraient déposer du matériel, des effets personnels et se retirer entre deux interventions auprès des élèves. Le secteur administratif et de direction s'est lui aussi amplifié du fait des tâches qui lui échoient : les élèves sont suivis de plus près, les professeurs sont plus nombreux, le matériel est plus important, l'enseignement dont l'évolution réclame une constante intervention de la direction et de l'administration qui doit « digérer » ce mouvement et informer les enseignants.

La bibliothèque de son côté s'est développée : en s'adjoignant les discothèques, les diathèques, les magnétothèques. Cet ensemble forme ce qu'il est convenu d'appeler une médiathèque ou centre de documentation : un élément nouveau dans sa forme, un des supports matériels de l'Ecole nouvelle dont elle constitue le centre même. Cet équipement devient d'autant plus important que l'enseignement s'individualise. Aussi s'agit-il d'un grand espace d'étude permettant le travail individuel ou par groupes, la recherche sur documents. La notion de support de document s'est par ailleurs largement étendue, le livre se trouve secondé par des disques, des bandes magnétiques, des films, etc. Ainsi, nous abordons un domaine qui, lui, est entièrement nouveau, c'est celui des moyens audio-visuels. L'utilisation de ces moyens se généralise dans la mesure où les enseignants se familiarisent avec eux. Toutefois, il faut se garder de les considérer comme une panacée et ils ne resteront jamais qu'un outil de travail se substituant non pas au professeur mais permettant à celui-ci d'utiliser d'autres méthodes d'enseignement.

Voilà donc quelques secteurs nouveaux dans l'enseignement, qui expliquent pourquoi et comment nous sommes amenés à construire des écoles toujours plus complexes quant à leur équipement. L'éducation d'une part et le mode de vie d'autre part, engendrent des besoins en espaces nouveaux. L'école verra aussi sa clientèle s'élargir aux adultes : il serait souhaitable que même en dehors de

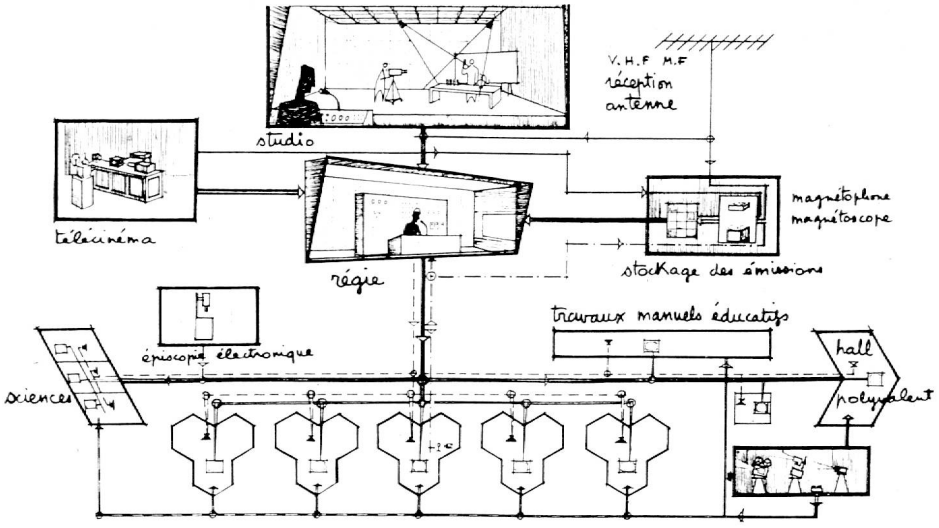

Schéma fonctionnel de l'équipement électronique et du circuit fermé de télévision.

Fig. 8. Collège audio-visuel de Marly-le-Roi, France.

cours organisés à leur intention, les écoles soient ouvertes sur l'extérieur. Il est tout à fait concevable que dans un avenir proche, ces bâtiments publics, qui à partir de 18 h. sont bouclés et morts, continuent de vivre le soir, que leurs équipements soient accessibles au public et aux habitants du quartier. Parmi ces équipements, citons le centre de documentation, les salles de conférences ou de réunions, les aulas avec leur possibilité de projeter des films, et ceci au même titre qu'aujourd'hui les salles de gymnastique largement utilisées le soir par des groupements sportifs. De cette manière, l'école pourrait commencer à être intégrée à la vie de la ville, du quartier. Il serait de surcroît possible de pallier ainsi le manque d'espace vital conséquent à l'exiguïté des logements. Il n'est pas nécessaire d'épiloguer longtemps sur ce sujet : celui qui, au sein de la famille, veut regarder la télévision, écouter la radio ou des disques, faire de la musique ou bricoler, impose cette activité aux autres membres de la famille ou au moins à certains d'entre eux. De l'incompatibilité de la coexistence pacifique entre ces activités dans l'appartement résultent des tensions au sein de la famille. Une école offre de l'espace et peut par conséquent offrir cet exutoire. (Il ne faudrait cependant pas pour autant considérer que, grâce à cette solution, on supprimerait « la question du logement ». Tant que le logement sera minimum, il sera trop petit pour l'utilisation à laquelle il est destiné). C'est pourquoi, il faudra tenir compte de cette vocation d'accueil qui jusque-là a été trop négligée, l'instruction ayant empreint de son austérité l'espace dans lequel elle est dispensée et rationnellement dispensée, caractère qui ressort également de l'architecture scolaire. L'utilisation de certains espaces tels que circulations et dégagements, comme espaces polyvalents permettrait non seulement de réaliser de sérieuses économies mais encore contribuerait à rendre ces espaces plus vivants pour autant que les différentes activités soient compatibles, d'abord avec la configuration des lieux, ensuite entre elles, du point de vue de l'organisation scolaire.

L'école qui verra le jour demain devra donc avant tout répondre aux exigences de l'évolution dont la première est la souplesse. Il y a de fortes chances pour que les écoles de demain ressemblent moins à celles d'aujourd'hui que celles-ci ne ressemblent à celles du XIXe siècle.

Il faut chercher à construire de manière à ne pas hypothéquer l'avenir, le premier commandement reste par conséquent le maintien de la possibilité de transformer intérieurement les bâtiments. Ceci revient à dire que seule la structure du bâtiment et les noyaux de service doivent constituer des points fixes et que ces derniers doivent être placés de manière à laisser un maximum de souplesse. C'est précisément ces problèmes que cherchent à résoudre les architectes.

Flexibilité et variabilité sont les notions qui permettent de répondre à ce besoin de souplesse. La flexibilité est un principe qui permet d'adapter l'espace à des besoins variables sans pour autant intervenir au niveau de la construction. Ceci veut dire que l'équipement doit être conçu en fonction d'une mobilité maximum pour permettre une utilisation de l'espace différenciée. La variabilité sous-entend une intervention au niveau de la construction. En d'autres termes, on cherche à intervenir sur les formes et les surfaces : celles-ci sont variables. Les avantages de ces conceptions sont actuellement largement exploités dans la construction de bureaux où de grandes surfaces sont subdivisées en zones de travail séparées entre elles par le mobilier, armoires, classeurs, paravents, verdure, etc.

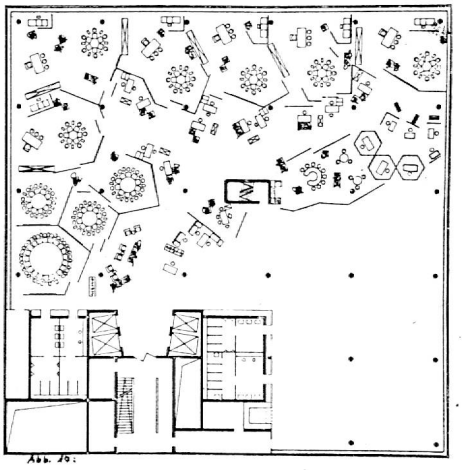

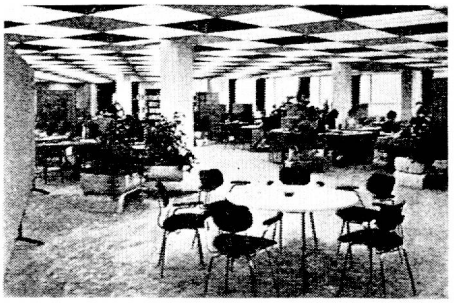

Fig. 9. Plan et vue d'un paysage de bureau.

Ce genre de solution est appliqué à la construction de logements et la recherche y est relativement avancée. L'Ecole devrait tirer profit de ces recherches et se doter d'une enveloppe propre à ses besoins, transformable au gré de son évolution.

Nous disions plus haut que la technologie moderne est la principale alliée de l'architecte pour réaliser ses objectifs. En un premier temps, elle est intervenue dans le sens de la répétitivité des bâtiments. Ce procédé a été largement exploité, à tel point que nous sommes, à l'heure actuelle, les tristes héritiers d'erreurs de conception dues à l'effet multiplicateur de constructions normées. En effet, la préfabrication, qui est l'outil technique

permettant la répétivité des bâtiments, n'est rentable qu'à condition que le système ne se modifie pas trop sous l'effet des demandes de l'usager et que le nombre d'applications soit assez rentable pour justifier l'investissement tant en installations de préfabrication qu'en études. Il en résulte donc un modèle défini et figé, qui est en contradiction avec une réalité en permanente transformation.

Les autorités scolaires n'ont pas tardé à relever les défauts de ce mode de construction, aussi les architectes ont-ils été incités à limiter les contraintes au minimum. C'est ainsi que sont nés des systèmes tels que le CROCS. Il s'agit de bâtiments à structure métallique dont les seuls points fixes sont constitués par les noyaux sanitaires, tout le reste étant subdivisible « au gré du preneur » et au surplus par des cloisons mobiles. A l'usage, on s'aperçoit toutefois que très peu de modifications interviennent dans la disposition des cloisons dites mobiles. Il serait bien plus judicieux de disposer de locaux de dimensions différentes où n'intervient plus qu'une question d'organisation pour assurer une occupation optimale. L'avantage de la cloison mobile réside dans la propreté de transformations qui n'en restent pas moins une « entreprise ». L'isolation phonique est, par ailleurs, difficile à réaliser à des prix modestes. Pour qu'une cloison soit véritablement mobile, il faut avoir recours à une paroi pliable dont l'isolation phonique est encore plus difficilement réalisable que dans le cas précédent et qui est très coûteuse. Cette solution est notamment adoptée dans les écoles globales récemment construites en Allemagne.

Pour arriver à une variabilité véritable, il est possible de tirer parti d'un mobilier léger et mobile, pouvant former séparation, avec sol et plancher acoustique, le matériel lourd et encombrant étant centralisé dans des locaux de rangement prévus à cet effet.

Si grâce à la technique et la technologie modernes, il est possible de donner des formes concrètes à une « Ecole nouvelle », il n'en reste pas moins un souci de taille : celui du financement. En effet, ce qui ressort principalement de notre étude, c'est que les solutions sont pour la plupart relativement coûteuses, qu'il s'agisse de surfaces non proprement scolaires ou d'installations plus ou moins perfectionnées. Or, on peut lire dans les ouvrages spécialisés que l'objectif principal de la planification économique du secteur scolaire consiste à développer des critères rationnels pour une allocation optimale en fonction des moyens serrés disponibles. L'Ecole est donc considérée comme un élément de l'économie globale et ceci implique qu'elle fonctionne comme une entreprise où l'élève représente le matériau. Comme à toute entreprise, le critère d'efficacité est, par conséquent, imposé à l'école.

Dans le domaine de la construction scolaire, ces exigences affectent les surfaces. Sont considérées comme productives toutes les surfaces affectées à l'enseignement : salles de classe, laboratoires, auditoires, etc., tandis que les surfaces telles que les circulations, dégagements ou les cours de récréation sont improductives. En vertu des principes de rationalité, les premières peuvent et doivent être justifiées par des critères pédagogiques découlant de la forme d'enseignement et de son évolution. Comme les exigences dans ce domaine sont croissantes quant à la place qu'elles requièrent et à l'équipement, on tend à comprimer les surfaces considérées comme improductives dont l'utilité scolaire n'apparaît pas du premier coup. C'est ainsi que nos règlements de construction d'écoles secondaires n'exigent plus de préau et les surfaces de circulation sont ramenées à leur plus simple expression : le couloir droit, long, nu et triste.

Autre facteur allant dans le sens de la réalisation rationnelle : la répétition d'un projet d'école-type réalisable grâce à la préfabrication. Des frais importants peuvent être économisés tant pour l'établissement du projet que pour l'exécution. La première économie est réalisée en évitant de remettre en question une conception de base. Seuls des points de détail peuvent être revus dans ce cadre : nous avons vu plus haut les résultats de l'effet multiplicateur. L'économie réalisée dans l'exécution est également importante puisqu'elle allie la rapidité de construction à la simplicité du montage. Il serait faux, par ailleurs, de croire que la préfabrication mène à une construction moins résistante, au même titre qu'il est faux de croire que construire avec négligence permet de réaliser des économies. La France a construit de nombreux « CES » selon un système « qui a fait ses preuves » et a cherché à démontrer qu'elle peut réaliser des bâtiments à des prix imbattables en un temps record. L'emploi de matériaux légers a permis l'emploi d'une structure légère, la rapidité de montage était extraordinaire. Il a fallu un incendie, provoquant la mort d'une vingtaine d'enfants pour prouver que la chasse aux économies est criminelle de la part des autorités, tant qu'elles ne sont pas capables de garantir la sécurité minimum d'un bâtiment. Cela signifie également que les dites autorités sont censées remplacer toutes les cloisons, renforcer les revêtements d'amiante protégeant la structure, vérifier si les travaux ont été effectués selon les normes de sécurité : est-ce de cette manière-là que

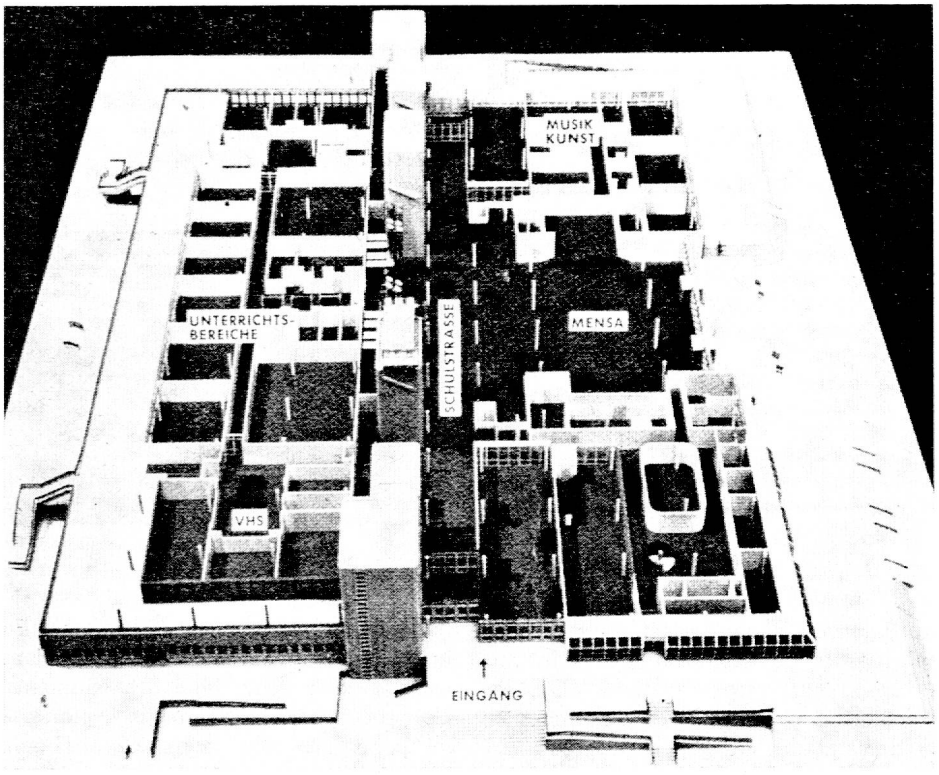

Fig. 10. Maquette d'un « Mittelstufenzentrum » de Berlin. Les locaux d'enseignement (à gauche) sont pour la plupart borgnes et doivent être éclairés et ventilés artificiellement.

l'on réalise des écoles à moindres frais ? N'est-il pas possible de pallier ces faiblesses dès le début ou bien d'adopter un système plus sûr au lieu de « jouer avec le feu » ? Il n'est pas question de condamner pour autant la préfabrication car les systèmes sûrs existent, qu'ils soient en béton armé ou métalliques. Il faut d'ailleurs remarquer que ces écoles sont encore pour la plupart conçues sur le modèle traditionnel, qui se prête particulièrement bien à la réalisation en préfabrication : les portées sont économiques avec leurs dimensions tournant autour des 7 à 8 mètres et les modules de façade peuvent être choisis parmi une gamme très étendue puisque nous trouvons 0,6 m et 2,40 m pour le CROCS et 2,70 m pour le module du Cycle d'orientation de Genève. L'introduction des grands espaces change les données du problème.

Si von Cube [7] prétend que « davantage de verre seul ne suffit pas à une réforme », cela peut convenir pour les écoles des années 50. Seulement, ce n'est plus juste du tout pour les bâtiments comportant des grands espaces. Par la construction compacte, les surfaces extérieures sont réduites, en économie d'entreprise : optimisées, par rapport au volume construit, les façades aveugles sont prétendument meilleur marché que les façades vitrées, ce qui fait que les fenêtres sont réduites à de soi-disant « vasistas d'orientation », une concession au « matériau » élève [8]... Le caractère d'« entreprise » se répercute sur l'esthétique de l'école. Les écoles nouvelles reflètent déjà une ressemblance avec des usines productrices de marchandises.

Mise à part l'industrialisation, il existe de nombreuses solutions au problème de la construction scolaire économique dont nous tirons quelques-unes de « Gesamtschule Schweiz » [9].

— L'organisation des horaires peut être améliorée par une meilleure utilisation des locaux.
— La polyvalence de certains espaces telle que nous l'avons décrite plus haut peut amener des économies sensibles.
— D'anciens bâtiments peuvent être adaptés aux besoins d'une école moyennant de simples travaux de transformation, moins onéreux que la construction de bâtiments neufs.
— Les écoles peuvent, aujourd'hui, avoir un caractère plus provisoire que par le passé, du fait de l'évolution rapide de l'enseignement et de ses conséquences sur la construction scolaire.
— D'autres propositions concernent les terrains. Pour disposer d'un choix de terrains plus important, il faut se demander s'il n'est pas possible de concevoir des communautés scolaires plus petites, des bâtiments de plusieurs étages. Par ailleurs, il serait possible d'utiliser les parcs existants comme espaces récréatifs, les terrains de sports pour l'éducation physique, etc. Il serait donc possible de diminuer de cette manière la surface de terrain nécessaire par élève ; on pourrait se contenter de terrains plus petits dont le choix est plus grand.
— Aux Etats-Unis se pratique ce qu'il est convenu d'appeler la « joint occupancy », méthode qui permet l'intégration de l'école dans son environnement. Ce genre de procédé consiste à trouver sur un même terrain ou dans un même habitat le mélange de fonctions scolaires et commerciales, communales ou de toute autre nature compatible avec l'école. Du point de vue économique, l'avantage de ce mode d'exploitation réside dans le fait que l'Etat, propriétaire de la parcelle ou du bâtiment, profite de la location des volumes non scolaires et peut ainsi financer partiellement l'opération.

Toutes ces solutions présentent cependant le danger de voir fondre les espaces récréatifs et sportifs, surtout en milieu urbain où le prix du sol est tel qu'une occupation des terrains est difficilement supportable par l'Etat. Autre élément désavantageux : l'atomisation en fractions d'écoles risque d'amener des complications administratives.

Ce dernier point reste à vérifier en fonction de l'évolution de l'enseignement et de l'organisation scolaire qui en découle. Par ailleurs, il est évident qu'un plus petit nombre d'élèves favorise la relation école-environnement.

CONCLUSION

Nous nous trouvons à l'aube d'une ère nouvelle qui se caractérise par de nombreux changements : progrès scientifique, développement de l'industrialisation, de la technique, de la technologie, concentration urbaine croissante, éclatement de la famille, augmentation de la consommation ou gaspillage organisé. Autant de facteurs qui sont à la base de critères nouveaux définissant l'Ecole et son enveloppe. Dans la mesure où les adaptations de l'appareil scolaire se renouvellent à un rythme accéléré, il est nécessaire que la collaboration entre enseignants et constructeurs s'intensifie. Mais avant tout, il faut que les utilisateurs prennent conscience de l'importance de l'environnement. Ce n'est qu'à ce prix que les **écoles de demain** seront représentatives de **l'Ecole de demain.**

Pierre Staehelin,
architecte au Service technique du Département de l'instruction publique de la République et Canton de Genève.

Bibliographie, voir page 445.

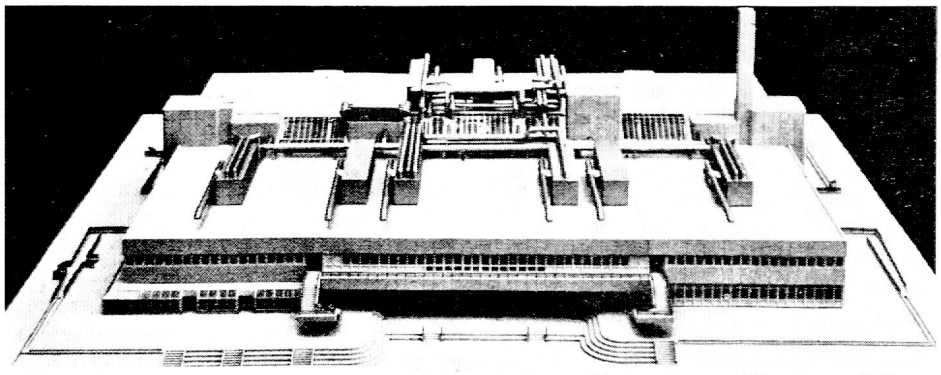

Fig. 11. Maquette d'un « Mittelstufenzentrum » de Berlin. La vue de la toiture rappelle celle d'une usine.

[7] *Felix von Cube in Bauwelt 16, 30 avril 1973 : Bildungsplanung und ihre Baulichen.*

[8] *Bernd Blanck in Bauwelt 39, 22 octobre 1973 : Zur Diskussion : Dienenen Schulen.*

[9] *Haeberlin Urs in Gesamtschule Schweiz, Benzinger Sauerländer - Zurich, 1972.*

FUMÉE

La fumée part en voyage,
Elle s'en va vers les nuages.
Mais elle rencontre le vent
Malicieux et un peu méchant.
Il lui fait faire des culbutes,
Des tourbillons et puis des chutes.
Puis soudain s'arrête, étonné,
Car la fumée a expiré...

Edmée Matthey-Dupra.

Aspects de l'enseignement en Europe

Suite de l'article paru dans l'« Educateur » N° 17

Sans vouloir résoudre les problèmes évoqués durant la première partie de cet exposé, je voudrais maintenant m'étendre quelque peu sur trois objectifs que notre enseignement devrait se fixer pour être en mesure de répondre au défi que notre société du dernier quart du XXe siècle lance à l'Ecole.

Je crois avoir évité jusqu'à présent de parler de « démocratisation » de l'enseignement, terme utilisé fréquemment à la fois par ceux qui simplifient ainsi à outrance les diverses réformes étudiées et appliquées dans les pays européens, et par les porte-parole de presque tous les partis politiques à la recherche de slogans électoraux.

Il me semble que ce terme couvre deux acceptions bien différentes et qu'il vaudrait mieux parler avec le professeur E. Egger de socialisation de l'enseignement lorsqu'on traite de l'extension quantitative et des chances égales à assurer à tous. Par démocratisation, on entendrait alors une vie scolaire qui serait « le reflet de notre société pluraliste, tant au travers de ses partenaires qu'au travers des solutions qu'elle envisage » et qui formerait « des personnalités capables de créer et d'animer une société conforme à leurs idées tout en restant conscientes de leur responsabilité et de la solidarité qui doit les lier à leur prochain ».

Qu'en est-il exactement de la socialisation et de la démocratisation de notre enseignement et allons-nous dans la bonne direction ?

Ouvrir l'enseignement secondaire à tous les enfants qui ont l'âge d'y aller, ne signifie nullement qu'on leur assure ipso facto les mêmes chances d'épanouissement, de réussite et d'avenir. Un décret ministériel peut, certes, abattre les cloisons entre les sections existantes, mais aucun ministre n'annulera, du jour au lendemain, les effets des barrières sociales et économiques.

Le milieu social de l'enfant a, au moins, deux effets importants sur ses études. Le premier, que l'on n'a vraiment découvert que récemment, est le handicap de la langue, le fait de devoir utiliser « une langue qui ne leur a jamais été « maternelle ». S'appuyant sur son expérience de professeur de philosophie au lycée technique de Saint-Quentin (France), Pascal Lainé décrit ainsi dans son roman « L'Irrévolution » l'incapacité verbale des élèves des classes terminales du lycée technique : « Cette parole emprisonnée, ce discours enroulé sur lui-même, paralysé, et comme nul, c'était devant moi, sous mes yeux, la marque sensible de la sujétion morale et sociale de mes élèves : c'était, ainsi manifestés, tous les échecs futurs de toutes leurs revendications à s'imposer auprès des autres, des bourgeois, de ceux dont la voix porte au loin. »

Sans vouloir aller jusqu'à cette solution extrême qui consisterait à enlever tous les bébés à leurs milieux familiaux pour leur assurer à tous des chances (mais, quelles chances ?), il me semble que l'école devrait pouvoir combler le retard dû à des circonstances familiales moins favorables. S'il est vrai que c'est là un des rôles principaux de l'école primaire, il convient d'y rester très attentif durant les premières années communes de l'enseignement secondaire.

C'est, d'ailleurs, un des motifs de l'instauration d'un cycle d'observation de deux années après l'enseignement primaire de six années. Malheureusement, aussi bien en France qu'en Belgique, où depuis septembre 1971 le système est progressivement généralisé dans l'enseignement de l'Etat, des dispositions administratives non révisées rendaient et rendent toujours impossible le brassage social et intellectuel des élèves. Très souvent, en effet, les classes d'observations continuent à dépendre, soit d'un lycée classique, soit d'un lycée technique, de sorte que la crainte de M. Alfred Sauvy reste entière, lorsqu'il écrivit il y a dix ans : « Le handicap dont souffre à 11 ans un enfant d'ouvriers est temporaire. Le meilleur moyen de le perpétuer, c'est de le séparer des enfants des classes favorisées. On s'y emploie avec conscience. »

Un deuxième écueil que nous devrions pouvoir éviter, c'est l'influence que le milieu social exerce sur les ambitions des parents et des élèves. Au moment où le nombre d'emplois, qui ne nécessitent aucune ou guère de qualification, diminue, et que le nombre d'emplois à qualification moyenne correspond plus exactement aux capacités moyennes de nos populations, l'ambition que les parents nourrissent pour leurs enfants, dépasse de loin les possibilités d'emploi. Ici, aussi le « tronc commun » (la « compréhensive school » anglaise) qui rassemble sous le même toit, les élèves les plus faibles et les plus doués dans des classes aux cloisons perméables, veut apporter une solution aux tensions qui se manifestent entre les goûts et les possibilités des enfants et les désirs de leurs parents. En associant à ce système d'éducation un ensemble de moyens d'information et d'orientation, on assurera, selon le recteur J. Capelle, « l'acceptation par la grande majorité des familles des voies qui doivent permettre à chaque individu d'être le plus heureux là où il sera le plus qualifié ; grâce à quoi sera établie une application sans traumatisme de la distribution globale des ambitions sur celle des qualifications ».

Dans l'état actuel des choses, cela paraît bien utopique. Pour un grand nombre d'enseignants qui, inconsciemment et, sans doute, à cause de leur propre formation, ont tendance à pousser les élèves les plus intelligents vers une orientation classique, qu'elle soit littéraire ou scientifique, et à conseiller l'enseignement technique aux plus faibles ; pour une majorité de parents, qui choisissent, d'abord, les sections « à prestige », de préférence avec latin et grec, parce que c'est une tradition familiale, ou parce que cela signifie pour eux une sorte de promotion sociale ; pour de nombreux employeurs, enfin, qui rangent d'un côté l'argent, l'élite et le latin, et de l'autre côté le lycée technique. « On y enseigne le goût de l'ordre, du travail silencieux ; on y sélectionne l'élite du prolétariat ; on l'y éduque ; on la dresse à l'obéissance à coups de minuscules satisfactions ; on lui apprend à ne pas regarder trop loin ni trop haut. Le lycée technique, c'est la nourrice douceâtre des enfants sages du prolétariat ». Il serait injuste d'accepter ces propos désabusés et simplifiants comme une appréciation fidèle de notre enseignement. Mais nous ne pouvons pas écarter sans plus la réaction des parents qui voient dans toutes les réformes proposées, une tentative de nivellement par le bas, au seul profit de ceux qui ont, de toute façon, « une place au soleil », avec ou sans diplôme. L'augmentation anormale de la population scolaire de certains établissements de l'enseignement libre belge, en septembre 1971, au moment où l'enseignement de l'Etat introduisait le cycle d'observation, ne s'explique pas uniquement par un premier réflexe conservateur. A juste titre, l'enseignement de l'Etat redoute-t-il maintenant, que l'adoption beaucoup plus lente et limitée de l'enseignement secondaire rénové par les écoles catholiques (pour un maximum de 15 % de leurs élèves), n'aboutisse à introduire un critère de choix entre les deux réseaux d'enseignement, où l'aspect pédagogique sera l'élément d'appréciation le moins important.

Il faut espérer que les différentes réformes en cours aboutissent rapidement à assurer les mêmes possibilités de formation à tout élève qui a les capacités et la volonté de saisir la chance qui lui est offerte, en veillant scrupuleusement à

ce que ni sa première formation familiale, ni sa condition sociale ne l'empêche d'atteindre l'objectif qu'il est en droit de se fixer. Mais, il serait dangereux de croire qu'à ce moment-là, tous les problèmes auront été résolus. Car, si nous pouvons imaginer une école sans discrimination aucune, ne faut-il pas munir l'individu contre les défauts de la société, qui elle continue à classer et à différencier ? Il est possible de rendre les études profitables à un grand nombre sans demander de très grands efforts mais ne faut-il pas apprendre aux jeunes que bien peu de choses dans la vie réussissent sans effort et qu'alors les faibles sont impitoyablement écartés ? Enfin, n'est-il pas dangereux de promouvoir une meilleure formation pour tous, lorsque les emplois correspondants n'existent pas en nombre suffisant, et surtout, lorsqu'en même temps cette formation a pour effet de dénigrer le travail manuel.

Après ces questions que je laisse sans réponse, je voudrais examiner maintenant le second objectif que notre enseignement veut poursuivre : la démocratisation ou l'éducation à la responsabilité et à la liberté par la participation et la cogestion.

Comme pour la socialisation de l'école, où manifestement la non-préparation, l'indifférence, l'incompréhension, voire l'hostilité du monde extérieur (parents, employeurs, structures administratives) ont largement inhibé les intentions des réformateurs, il faut craindre que la démocratie bien faible de nos différentes communautés nationales ne vide de tous sens la démocratisation de l'école, pire encore, n'engendre l'effet contraire.

Il y a, d'abord, les circonstances qui ont amené les autorités scolaires à concéder des structures de participation. Il est manifeste qu'en France et en Italie, dans une moindre mesure en République fédérale d'Allemagne, la peur et le désarroi ont vite submergé les idées généreuses et un peu utopiques — mais y a-t-il progrès sans utopie ? — qui étaient, sans nul doute, présentes, à la fois, dans l'esprit de certains responsables politiques, de certains grands administrateurs, de nombreux professeurs et de nombreux lycéens. Dommage que dans ces moments de panique et de confusion, il soit si difficile de parler, d'écouter et dans la majorité des cas, les conseils et les comités ne sont que la triste caricature de ce qu'ils auraient pu être. L'expérience beaucoup plus modérée et prudente qui a commencé dans l'enseignement de l'Etat en Belgique, sous le nom de « gestion associative », connaîtra certainement moins de déboires, — il faut le souhaiter.

Jeunes ou âgés, certains professeurs n'ont jamais pu assimiler ces différentes formes de participation. Il est vrai que l'abdication des autorités et cette espèce de fuite en avant n'étaient pas faites pour leur inspirer confiance. Se considérant un peu comme les représentants du pouvoir devant leur classe, ils ont forcément participé aux hésitations et aux craintes de ce pouvoir. Constatant l'écroulement d'une autorité presque sacrée, parce que l'Etat, ils se sont sentis abandonnés et trahis par ce même Etat qu'ils avaient promis de servir. Enfin, s'ils avaient, dans le passé, regretté qu'eux-mêmes, enseignants, n'étaient pas consultés ni en matière de gestion, ni en matière pédagogique, ils voyaient d'un œil un peu triste cette invasion des parents, des dirigeants d'entreprises, des représentants syndicaux et des élèves à la faveur de ces différents comités et conseils.

Ajoutez à ces opposants qui le sont par crainte, par lâcheté, ou par découragement, ces autres enseignants démagogues qui prêchent la révolution, contestent tout et tout le monde, mais ne tolèrent pas la moindre critique à leur égard. Quelle place reste-t-il encore pour ceux qui veulent comprendre, qui veulent participer honnêtement, qui écoutent leurs partenaires, qui acceptent d'être remis en questions, qui savent que « la démocratie n'existe que dans la discipline des partenaires, dans la tolérance et le respect de chacun ».

Pensons, ensuite, à l'immense effort que demande la participation et la cogestion de la part des parents. Outre les difficultés de trouver les parents qui soient vraiment les porte-parole de l'ensemble de leur groupe, il faut encore qu'ils sachent dépasser leurs intérêts personnels (ceux de leurs enfants) pour pouvoir se consacrer à toute la communauté scolaire. Pour eux aussi, l'apprentissage du dialogue, qui exige d'abord l'écoute de l'autre, est bien difficile : cela se pratique si peu dans nos « communautés » politiques, religieuses ou de travail.

Les directeurs d'établissement ne sont que trop souvent les représentants locaux de l'administration centrale, qui freine et entrave l'action des uns, et sert d'alibi à l'immobilisme des autres. Il faut admettre que leur rôle est très difficile. Qu'ils soient élus ou désignés, ils devront toujours tenir compte des lois et des règlements existants, faire respecter une certaine équivalence et certaines évaluations ou comparaisons de rendement et assurer l'équilibre budgétaire de leur école.

Les élèves sont à la fois un des partenaires dans la participation et les bénéficiaires de cette forme d'éducation à la responsabilité et à la liberté au service de la communauté. Il faut, dès lors, simultanément les prendre au sérieux dans leur part de cogestion, et ne pas leur donner une contre-formation par un fonctionnement caricatural de l'ensemble des conseils et des comités auxquels ils participent ou par une attitude cynique et négative vis-à-vis de ces structures. Nous devons les écouter et leur apprendre à écouter. Il faut qu'ils puissent parler librement avec courage et sincérité, mais ils doivent apprendre que ce n'est pas celui qui crie le plus fort qui a nécessairement raison. Ils doivent trouver en nous la droiture, l'ouverture et la tolérance, que nous devons exiger d'eux. C'est une mission difficile, mais elle est indispensable si nous ne voulons pas que l'éditorialiste du « Journal de Genève » puisse répéter dans quelques années, ce qu'elle écrivait à propos de la France, il y a quelques jours : « La démocratisation vit au fond grâce à deux mécanismes, le dialogue et la concertation. Or, qui est prêt au dialogue, à la concertation, si ce n'est dans de grandes déclarations vite oubliées ? Chacun des partenaires en présence s'est construit sa nouvelle société, idéale, et entend l'imposer au pays telle quelle. Et chacun refuse d'envisager un autre choix par mépris ou par méfiance ».

Si nous pouvons espérer qu'à force de volonté et d'exercice, une réelle participation puisse s'instaurer dans nos écoles entre toutes les parties intéressées à la vie de la communauté scolaire, quel immense espoir pour notre société humaine et quel danger immédiat pour tout ce qui freine une évolution semblable dans le monde qui environne l'école. Est-il possible que les responsables espagnols aient oublié cette éventualité lorsqu'ils ont permis que certaines formes, bien légères d'ailleurs, de participation soient introduites dans les établissements secondaires en vertu de la nouvelle loi sur l'enseignement ?

Les tanks soviétiques furent la réponse aux idées de participation et de cogestion que le printemps de Prague avait inspiré aux dirigeants tchécoslovaques en 1968.

Cependant, il nous faut absolument poursuivre sur cette voie, car « ce qui nous manque le plus en Occident — de la Californie au fleuve Amour — c'est une communauté où la personne puisse librement participer ». Et Denis de Rougemont poursuit : « C'était un défi que ma génération affrontait dans les années 30. Les nazis, les fascistes, les communistes tentaient de donner des solutions, que nous jugions fausses, à ce problème fondamental que les démocra-

ties ne voyaient même pas : le problème de la communauté. La révolte des étudiants, de Berkeley à Paris en passant par Berlin, Prague et Madrid, a ressuscité cette angoisse et dramatisé la question, sans apporter d'éléments de solution ».

De tout ce qui précède, il ressort, au moins implicitement, que pour la réussite d'une éducation nouvelle le concours des maîtres reste primordial. Qu'il s'agisse d'accueillir chaque enfant selon ses capacités propres, en tenant compte des lacunes qui pourraient en résulter, qu'il s'agisse d'amener des lycéens à se connaître et à s'accepter eux-mêmes, à écouter et respecter les autres et à transfigurer la société, qu'il s'agisse de remplir leur rôle propre à côté et avec les autres composants de la communauté scolaire, les enseignants devront avoir une formation psychologique, sociologique et pédagogique tout à fait exceptionnelle. Qu'elle leur soit donnée durant leurs études supérieures, après ou « continuellement », ne me paraît pas devoir être au centre du débat.

Ce qui est primordial, à mon avis, est leur volonté d'engagement, leur vocation, leur idéal. « Sans idéal, nous n'atteindrons pas les jeunes : en face de ce que nous leur offrirons, ce sera la fuite dans un idéalisme de rechange : mysticisme, romantisme social, drogue ; peut-être qu'en abolissant tous les tabous, ils arriveront à vivre dans une sorte de ghetto du non-conformisme ».

La formation intellectuelle de l'enseignant est essentielle. A quoi bon parler de socialisation de l'enseignement, si les maîtres ne sont même pas en mesure de combler le retard culturel de certains de leurs élèves. Devant le résultat affligeant d'un test de culture générale fait auprès de 300 étudiants des Instituts pédagogiques de Liverpool et de Manchester, un journaliste italien constate amèrement ce qui suit : « Il s'est révélé que ces étudiants enseigneront bientôt dans les bas-quartiers des villes industrielles anglaises. Quelle importance cela peut-il avoir pour un gamin, qui sera peut-être demain un des 987 000 chômeurs du Royaume-Uni, de savoir qui a écrit « Das Kapital » ? ou, peut-être, serait-ce trop important qu'il le sache ».

Mais sans une volonté d'engagement, la plus parfaite formation intellectuelle serait vaine. Comme l'instituteur de village — pas le notable ou le petit potentat local — participait pleinement à la vie sociale de sa communauté, l'enseignant aujourd'hui devra apprendre à s'insérer dans nos nouveaux types de communautés. Sa présence rassurante, son comportement cohérant seront importants pour l'épanouissement de ces enfants qu'un milieu familial souvent perturbé, met aux abois dans ces agglomérations urbaines anonymes dont l'Europe occidentale est en train de se couvrir. C'est ainsi que le Ministère de l'éducation et des sciences d'Angleterre et du Pays de Galles voit la mission des maîtres qui enseignent dans des quartiers où les immigrants africains, asiatiques ou antillais sont particulièrement nombreux. Aussi, pour leur faciliter la tâche, en envoie-t-il un certain nombre (déjà quelques centaines) en Inde, au Pakistan, en Guyane britannique, où ils apprennent à mieux connaître et à comprendre la mentalité, les habitudes et les coutumes de ces gens si différents des Anglais.

Il n'est nullement nécessaire, cependant, de travailler dans ces circonstances, qui pour ne plus être exceptionnelles, en sont néanmoins encore limitées, pour faire preuve d'engagement. Dans une lettre toute récente, publiée par le « Corriere della Sera », le directeur du Lycée scientifique de Brescia en appelle aux enseignants en ces termes : « Comme le capitaine n'abandonne pas son navire pendant la tempête, l'enseignant digne de ce nom devrait se sentir engagé encore davantage lorsque la jeunesse qui lui est confiée, traverse une période difficile et critique. Une jeunesse qui est la première victime d'une société qui correspond rarement aux idéaux de justice, de solidarité humaine et de progrès effectif que nourrissent la plupart des jeunes, qui désireraient ardemment collaborer à l'édification d'un monde meilleur. Que la profession d'enseignant soit devenue plus ardue est, en fin de compte, également le fait de notre époque, qui exige de tous, et pas seulement des maîtres, un engagement constant et plus actif, une sensibilité plus disponible et plus profonde, une connaissance plus vive et constamment revue des innombrables problèmes, qui hantent l'homme et la société toute entière ».

Pourquoi tous ces soucis pour rénover un enseignement qui a bien fait ses preuves jusqu'à présent ? Pourquoi socialiser et démocratiser une école qui, tout en se tenant un peu à l'écart de la société a toujours fourni à cette dernière les savants, les généraux, les techniciens et les dirigeants dont elle avait besoin ?

Ce monde futur auquel ni parents, ni gouvernants ne semblent beaucoup songer, est proche et menaçant. En 1982, dans dix ans, nos élèves actuels auront entre 24 et 30 ans. Ils auront déjà pris ou seront sur le point de prendre des décisions capitales pour leur propre vie et pour celle de leur communauté.

La plupart d'entre eux vivront dans des villes de plus en plus grandes auxquelles il leur appartiendra de tracer des limites définitives. La rationalisation toujours plus poussée de l'industrie, désireuse de maintenir production et profit à un niveau toujours aussi élevé, aura mis des millions de travailleurs en chômage forcé. Parmi ces chômeurs, il y aura des millions de travailleurs migrants, drainés vers le Nord-Ouest de l'Europe par une concentration massive des industries et des profits. Leurs régions natales seront plus pauvres qu'elles ne le sont déjà, privées de capitaux et de bras. Nous nous serons rapprochés dangereusement de l'épuisement total de nos ressources naturelles. Par un développement anarchique du tourisme, chaque coin de l'Europe sera en passe de devenir un chaos de béton, de vacarme et de laideur. L'écart entre les pays démunis et infirmes et la masse même mal répartie de notre richesse collective sera devenu intolérable, de sorte que les révoltes du prolétariat du XIXe siècle risqueront de se répéter à l'échelle de la planète.

Nos élèves — par les lointaines « générations futures » — devront répondre à ce défi sans précédent dans l'histoire de l'humanité : décider de la qualité de vie et même de la survie de l'espèce. Ce défi mérite bien un souci sans précédent pour tout ce qui touche à l'éducation, à leur éducation.

Dans son « Cours de pédagogie », Kant nous propose une éducation dans la perspective de la société future : « Les hommes qui élaborent des plans d'éducation devraient toujours avoir présent à l'esprit le principe de pédagogie que voici : il faut élever les enfants non pas en vue de son état futur amendé, c'est-à-dire adapté à l'idée d'humanité et à sa destination ultime. Les parents généralement ne se préoccupent que de donner à leurs enfants les moyens d'assurer une bonne situation dans le monde ; et les princes ne considèrent leurs sujets que comme les instruments de leurs propres desseins. Ni l'un ni l'autre ne se propose comme objectif ultime le bien de l'humanité et la perfection à laquelle elle est destinée, et pour laquelle elle a reçu les dispositions nécessaires. Le plan d'un programme d'éducation doit donc avoir une base cosmopolite ».

Extraits d'une conférence de M. Michel F. J. Covaers, secrétaire général de la Campagne d'éducation civique européenne.

Aktion saubere Schweiz — Pour la propreté en Suisse — Iniziativa Svizzera pulita

Haltet die Schweiz sauber
Maintenez propre la Suisse
Mantenete pulita la Svizzera

Lecture du mois

« Vivent les vacances, plus de pénitences !
Les cahiers au feu, le maître au milieu ! »
Air connu

Quatre frères et sœurs se rendent en vacances chez des amis. Ils sont accompagnés à la gare par leurs parents et s'y trouvent mêlés aux enfants partant en colonie.

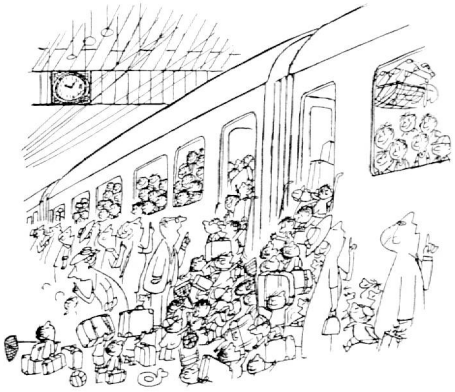

C'était la cohue à la gare du Maine. Une dizaine de colonies de vacances partaient pour les plages de Bretagne. Des maillots multicolores, des fanions flottant au vent, des moniteurs affairés, des appels, des chants, des rires, une joie radieuse multipliée sur mille visages.

Emportés par l'allégresse générale, nos amis chantaient aussi, tout en se frayant un passage dans la foule.

On trouva le vagon, le compartiment. Quatre voyageurs étaient déjà installés là, mais les places retenues étaient libres : 43, 44, 45, 46. Chacun la sienne ! N'était-ce pas merveilleux ?

Papa et maman, bousculés par le flot des partants, s'étaient reculés au bord du quai.

Les pauvres ! Tous deux immobiles dans tout ce mouvement qui les entourait, ils ressemblaient à des enfants punis ou à des étrangers.

De temps en temps, l'un ou l'autre criait une recommandation que personne ne comprenait.

Au hasard, les enfants répondaient : « Oui ! oui ! »

La grosse voix du haut-parleur s'éleva : « Les voyageurs pour Le Mans, Angers, Nantes, Redon, Vannes, Auray, Lorient, Rosporden, Quimper... en voiture ! Attention au départ, s'il vous plaît ! »

On ne sentit pas le départ. Il y eut seulement une recrudescence de chants. Papa et maman levèrent le bras. Au revoir ! Au revoir !

Gérard et Geneviève éclatèrent en sanglots.

M. A. BAUDOUY
Mystère à Carnac
Bibliothèque de l'Amitié.

QUESTIONNAIRE

1. a) Où se passe ce récit ?
   b) Cherche et note tous les renseignements que nous donne l'auteur sur cet endroit ? (nom - aspect - éléments qui le composent - . . . . . .)
   c) Que peux-tu en conclure ?
2. A qui l'auteur s'intéresse-t-il alors plus particulièrement ?
3. Complète les trois schémas suivants :

a) **On pénètre sur le quai.**

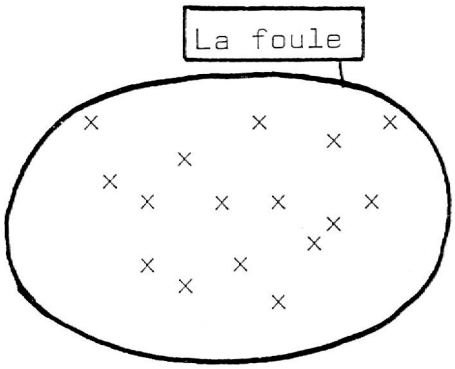

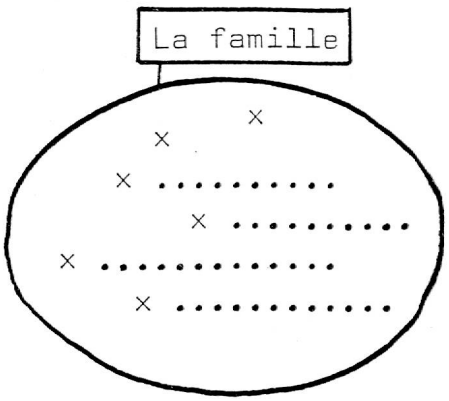

Deux mots dans les dix premières lignes, traduisent le sentiment principal qui habite cette foule. Lesquels ?

Note tous les éléments qui le prouvent.

Notre journal vous plaît ! Alors faites-le connaître autour de vous

Gardez la distance

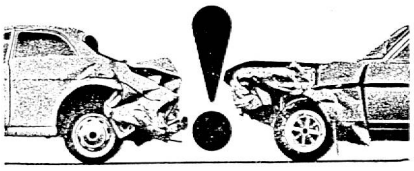

Il est possible maintenant que le projecteur scolaire Bauer P6 TS s'arrête en plein film. Aussi souvent et aussi longtemps que vous désirez.

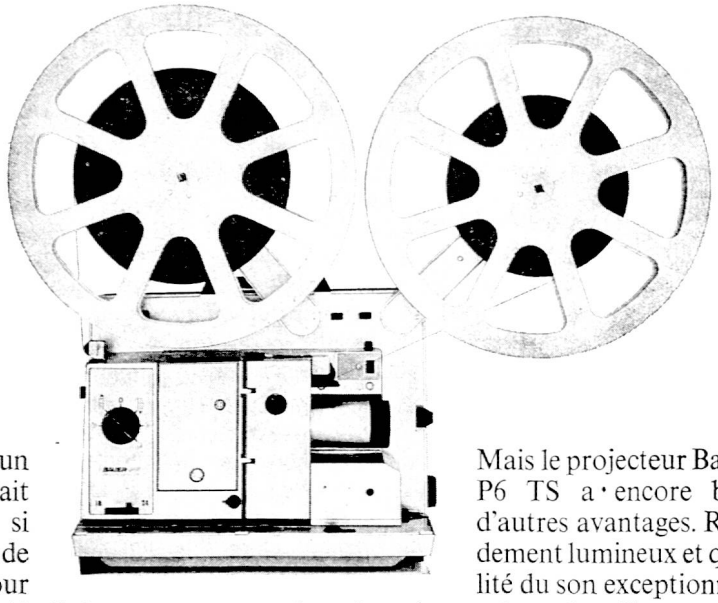

A notre avis un film instructif le serait souvent encore plus si vous pouviez l'arrêter de temps en temps. Pour mieux expliquer un détail imporant ou vous étendre sur un exposé graphique.

Malheureusement les images sont comme le temps: elles passent sans qu'on puisse les retenir. Et trop souvent elles vous imposent le silence là où la parole serait d'or.

Voilà pourquoi le projecteur de films 16 mm Bauer P6 TS est équipé maintenant d'un dispositif d'arrêt sur l'image pour l'analyse des prises de vues.

Son fonctionnement est extrêmement simple: pendant que passe le film, vous appuyez sur un interrupteur, et l'image projetée se transforme immédiatement en dia. A vous de l'expliquer à votre guise, en prenant tout votre temps. Et, quand tout le monde aura bien compris, vous remettrez le film en marche.

Mais le projecteur Bauer P6 TS a encore bien d'autres avantages. Rendement lumineux et qualité du son exceptionnels même dans de grandes salles. Changement rapide de la lampe. Griffe à trois dents ménageant la pellicule et sautant tout simplement les perforations abîmées. Service d'une simplicité enfantine et bien entendu embobinage automatique.

Vous le voyez: le Bauer P6 TS a tout ce qu'on peut attendre d'un bon projecteur de films qui s'amuserait à passer des dias et le ferait en professionnel.

PROJECTEURS DE FILMS
16 mm BAUER P6 -

9 modèles différents. Pour films muets ou sonores. Avec ampli incorporé d'une puissance de sortie de 20 watts. Transistors au silicium. Distorsion harmonique de tout au plus 1%. Reproduction du son optique ou reproduction magnétique. Livrable avec étage pour enregistrement magnétique et diaphragme de trucage. 2 cadences. Choix varié d'objectifs. Raccordement au compteur d'images. Possibilité de coupler un 2e projecteur. Haut-parleur témoin incorporé. Haut-parleur externe de 35 watts dans le coffre avec rouleau pour câble.

Coupon: à envoyer à Robert Bosch S.A., Dépt photo-cinéma, 8021 Zurich

Le Bauer P6 TS avec dispositif d'arrêt sur l'image nous intéresse.

☐ *Veuillez nous faire une démonstration.*
☐ *Veuillez nous envoyer votre documentation détaillée.*

Nom: _____
Ecole/maison: _____
Adresse: _____

BAUER

Groupe BOSCH

KGT

Des cours plus intéressants
des instructions plus dynamiques • des présentations plus impressionnantes
des séminaires plus vivants • des conférences (de vente) plus efficaces
des réunions plus captivantes • *et un auditoire toujours attentif*

Utilisez les

Rétroprojecteurs de Messerli

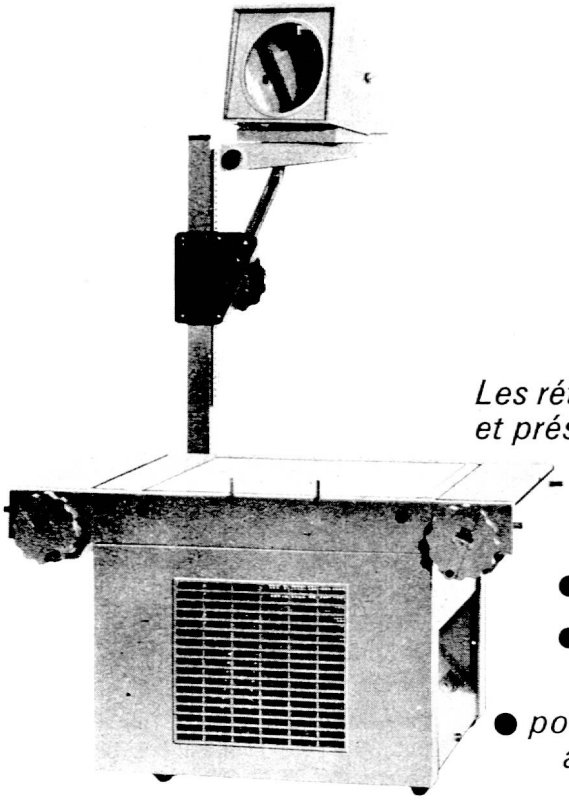

Les rétroprojecteurs facilitent la tâche du conférencier et présentent de nombreux avantages:

- *obscurcissement de la pièce superflu*
- *plus de navette entre le pupitre et le tableau noir*
- *l'exposé est mieux compréhensible*
- *possibilité de compléter les esquisses et les textes à la main pendant la conférence*
- *possibilité de préparer soi-même de bons transparents à l'aide de moyens simples*

Le système AV de Messerli

Messerli présente son propre système de communication audio-visuelle qui comprend tous les détails de la préparation des transparents, la projection et l'amplification de la voix.
Et surtout: Messerli ne se contente pas de vendre des rétro-projecteurs, appareils et accessoires divers. Messerli vous enseigne (ainsi qu à tous les intéressés), lors de ses séminaires, comment utiliser au mieux les rétroprojecteurs et comment faire soi-même, vite et bien, des transparents en noir-et-blanc ou en couleurs. (Nous avons déjà organisé environ 200 séminaires AV dans nos salles de conférence à Glattbrugg et à Genève, dans des écoles et dans les locaux de maisons de commerce. Vous pouvez également participer à un de nos prochains cours si ça vous intéresse).

Messerli

les rétroprojecteurs fascinants qui rendent les cours vivants

A. Messerli SA Sägereistrasse 29
8152 Glattbrugg ZH Téléphone 01 810 30 40

Genève – Bâle – Berne – Grabs – Lugano

Coupon

Je m'intéresse à votre système de communication audio-visuelle.

☐ *Je désire une démonstration, sans engagement (prenez rendez-vous par téléphone)*

☐ *Envoyez-moi votre documentation de 50 pages sur le système Messerli AV*

☐ *Envoyez-moi votre programme de cours (séminaires AV)*

☐ *Envoyez-moi un exemplaire de votre journal «Messages»*

Adresse: _____

_____

Téléphone: _____

Prière de renvoyer ce coupon à
A. Messerli SA, 80, rue de Lausanne, 1202 Genève

Distributeur pour le Valais : Audio-Visuel-St-Maurice, 20, Grand-Rue, 1890 St-Maurice, tél. (025) 3 75 76

b) **On attend le départ.**

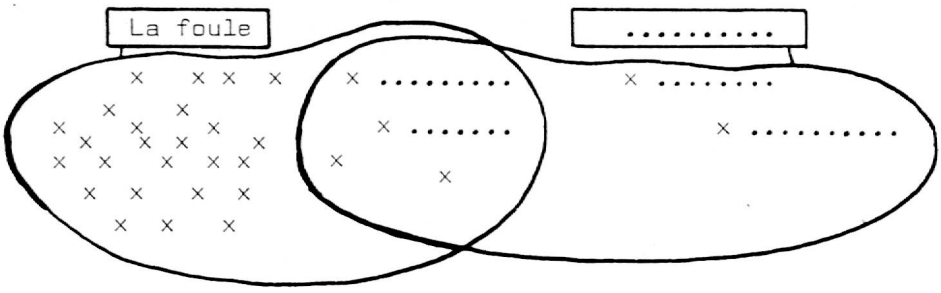

Les enfants
Ils chantent. Ils sont . . . . .
Ils répondent au hasard : Oui, oui.
Ils sont . . . . . .

Les parents
Ils ressemblent à . . . . . .
Ils crient une dernière . . .
Ils sont . . . . . .

c) **Le train va partir**

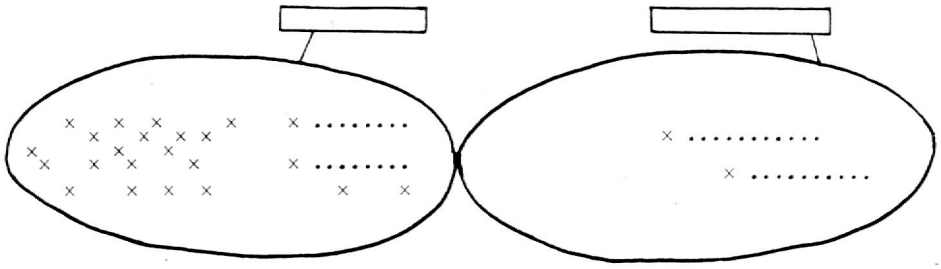

Le haut-parleur . . . . . .
Les parents . . . . . .
Gérard et Geneviève . . . . . .
Les voyageurs . . . . . .

POUR LE MAÎTRE

OBJECTIFS de l'ensemble de l'étude

Que les élèves soient amenés à découvrir et à énoncer les idées suivantes :

1. Le décor ne joue aucun rôle dans ce récit.

2. L'intérêt du texte réside dans **l'évolution des relations** entre les personnages :

a) Avant la ligne 1 : une famille (ré)unie.

b) De la ligne 1 à la ligne 22 : la séparation se prépare.

c) De la ligne 23 à la fin : le lien s'est brisé.

Après cette appréhension globale du texte (qui fait l'objet de notre questionnaire), on pourrait fouiller les 15 premières lignes en se fixant les objectifs suivants :

Les élèves seront capables de

1. DÉCOUVRIR **deux idées générales : cohue - allégresse.**

2. DÉFINIR de façon nuancée ces deux termes.

3. RELEVER tous les termes qui les évoquent.

Démarche proposée :

Où se passe ce récit ? En quel moment de l'année ? Par quoi l'observateur est-il frappé, d'emblée ? (cohue).
Recherche du sens de ce terme :

Cohue = assemblée
- nombreuse
- tumultueuse
- bousculade
- désordre

En quelles occasions voit-on une cohue ? (sortie de match, après le cortège, aux soldes, au Luna-Park, etc.)

Les élèves soulignent en rouge les expressions du texte qui évoquent la cohue. Le maître les note ensuite au TN, sous dictée.

Au tableau noir :

des dizaines de colonies

(évaluation : 500 à 1000 enfants)

1000 visages

(confirmation de notre évaluation)

se frayer un passage

(recherche orale : bousculer, jouer des coudes, s'ouvrir un chemin ; se frayer un passage dans la foule, les fourrés, les roseaux, etc. Implique l'idée de « résistance »)

la foule

les places étaient bien libres !

(miracle ! on n'y croyait plus)

papa et maman, bousculés
le flot des partants

(la vague qui déferle, le raz de marée irrésistible)

Reprenons ces expressions. En quoi renforcent-elles l'impression de cohue ? (cf. : définition plus haut ; suggestions ci-dessus)

SYNTHÈSE partielle : première impression générale, celle **d'une cohue.**

Pourquoi cette foule ? c'est celle du départ en vacances, le départ des colonies pour la mer.

Regardons maintenant cette cohue de plus près.

Après lecture par le maître des lignes 1 à 12 — que les élèves pourraient très bien écouter **les yeux fermés** — les élèves soulignent en bleu tout ce qu'ils ont vu et entendu de précis.

Au tableau noir :

des maillots multicolores

(couleurs gaies, lesquelles ? avec inscriptions et dessins, lesquels ? en quoi l'impression serait-elle différente si les colons étaient vêtus de noir ?)

des fanions qui flottent
des moniteurs affairés

(ils paraissent doués de vie)
(pourquoi ? ils font l'appel, rassemblent, placent...)

des appels

(de qui ? colons, moniteurs, parents, chef de gare)

des chants
des rires

(énumérons-en !)
(pourquoi ?)

Reprenons ces expressions une à une. Que ressentons-nous devant ce spectacle ? pourquoi ?

L'auteur résume tout cela en deux expressions : **joie radieuse,** donc qui rayonne, qui illumine ces 1000 visages, devenus 1000 soleils ! **Allégresse générale :** recherchons cette seconde expression dans le dictionnaire : « joie **très vive,** qui d'ordinaire **se manifeste publiquement.** » En quoi cette expression est-elle judicieusement employée ? Allégresse générale, donc, mais aussi allégresse **communicative :** quelle expression le montre ? C'est là notre **seconde synthèse partielle.**

Lecture des lignes 13 à 15

Il serait bon de faire découvrir aux enfants les procédés dont use l'auteur pour rendre plus intéressante la recherche des quatre places.

La progression : le train, puis le vagon, puis le compartiment.

Le suspense : un coup d'œil rapide dans le compartiment montre quatre voyageurs : mauvaise surprise ! mais aussi quatre places vides, lesquelles ? les leurs !

La détente : deux expressions des enfants marquent alors la joie (au TN) : « Chacun la sienne ! C'est merveilleux ! »

Et c'est seulement alors que les enfants se préoccupent de leurs parents, refoulés en bordure du quai. « Les pauvres ! » Par contraste, la joie des enfants en est d'autant plus vive.

Synthèse finale :

Dans ces 15 premières lignes, l'auteur a voulu rendre les impressions de cohue et d'allégresse. Il ne s'est pas contenté d'utiliser ces termes, mais s'est efforcé de les traduire en images et en sons, animant aussi bien les choses que les gens, utilisant un léger suspense pour augmenter encore l'intérêt du récit.

EXERCICE

Placer les expressions suivantes dans les trois ensembles : **A**llégresse — **B**ruit — **C**ohue.

1. fanions — 2. appels — 3. dizaines de colonies — 4. foule — 5. chants — 6. couleurs — 7. joie — 8. mille visages radieux — 9. se frayer un passage — 10. nos amis chantaient — 11. un flot — 12. des rires — 13. une bousculade — 14. les parents repoussés.

PROLONGEMENT

Il serait intéressant de conduire une seconde lecture fouillée sur les lignes 16 à 28, afin de faire ressortir le contraste entre la scène animée du début et l'attitude des parents, « immobiles et semblables à des enfants punis ou à des étrangers, que personne ne comprenait », ces parents qui restent à Paris, eux. Séparation à laquelle seuls les cadets sont sensibles.

RÉDACTION

Quelques suggestions, classées par ordre de difficulté croissante :

Transposition (présentée sous forme d'une histoire à terminer).

1. 7 h. 24 ! Papa, maman, mon frère, ma sœur aînée, Geneviève et moi, tous nous nous hâtons vers le quai de départ. Une foule dense se presse dans le passage sous voies . . . . . .

2. Penchés à la fenêtre du vagon-couloir, Gérard et moi attendons le départ du train. Nos parents, bousculés par la cohue, ...

Imitation : Rentrée de vacances !

Transposition :

La même scène vue par un vieillard atrabilaire qui a le malheur de prendre le même train (insistant donc sur l'aspect désagréable et négatif des choses).

Essai dirigé

Description du quai, le train parti !

LECTURE RÉCRÉATIVE

Le départ (Les vacances du petit Nicolas, de Sempé et Goscinny, Denoël, dont est tirée l'illustration de la feuille de l'élève).

LECTURE SUIVIE

Le texte de ce mois est tiré d'un ouvrage qui convient très bien en lecture suivie. Il s'agit d'une enquête policière menée par nos colons et qui nous conduira en Bretagne sur les traces de Gauguin.

Dès 9 ans. Disponible à la Bibliothèque Pour Tous, en 30 exemplaires. Prix populaires !

Le texte, son illustration et le questionnaire font l'objet d'un tirage recto verso (15 c l'exemplaire) à disposition chez J.-P. Duperrex, 17, avenue de Jurigoz, 1006 Lausanne.

On peut aussi s'abonner pour recevoir un nombre déterminé d'exemplaires au début de chaque mois (10 c la feuille).

Pratique de l'enseignement

Quelques problèmes simples sur les intervalles

1. Un paysan veut clôturer son verger. Il a 750 m de fil de fer et 150 piquets. A quelle distance doit-il planter ses piquets ?

2. Une échelle a 3 m de haut et 30 cm entre chaque échelon. Combien y a-t-il d'échelons ?

3. Un jardinier plante une haie. Il place 29 buissons à 50 cm les uns des autres. Quelle est la longueur de la haie sachant que les deux extrémités sont libres ?

4. Un bûcheron scie un arbre de 12 m en bûches de 1 m de long. Combien de fois devra-t-il scier son arbre ?

5. Sur les deux côtés d'une allée longue de 16 m, on plante des géraniums distants de 40 cm. Combien faudra-t-il de plants ? (les 2 extrémités sont occupées)

6. Une barrière a 10 piquets distants de 4 m chacun. Quelle est la longueur de la barrière ?

7. Contre le mur d'un chenil, je construis 10 boxes de 2,5 m de large et distants de 1 m chacun. Quelle est la longueur du mur ?

8. Dans une mesure, il y a 8 croches. Combien y a-t-il d'intervalles ?

9. Un piéton doit parcourir 16 km. Tous les 2 km il fait une halte de 5 min. et repart. Combien fait-il d'arrêts ?

10. Une étagère de 2 m de haut a des rayons distants de 40 cm. Combien y a-t-il de rayons ?

11. Je traverse une route large de 6,40 m en 8 enjambées. Quelle est la longueur de mes pas ?

12. Une route de 20 km de long est bordée des deux côtés de peupliers distants de 20 m chacun. Combien y a-t-il de peupliers sachant que les 2 extrémités sont occupées ?

13. Dans une étable longue de 30 m il y a, tous les 1,5 m, une corde pour y attacher une vache. Combien d'animaux peut-on loger dans cette étable ?

14. On attache, bout à bout, 11 cordes de 1 m. Combien fait-on de nœuds et quelle est la longueur de la corde obtenue ?

15. Une échelle a 40 échelons distants de 20 cm chacun. Quelle est sa longueur ?

16. Dans un carreau de 5 m, il y a 3 rangées de salades plantées à 20 cm les unes des autres. Combien y a-t-il de salades ?

17. Un bûcheron débite un arbre en bûches de 40 cm. Il y a 12 tas de sciure. Quelle était la longueur de l'arbre ?

18. Un cycliste qui roule à 20 km/h met 3 minutes pour passer une rangée d'arbres. Il en compte 501. A quelle distance sont-ils plantés ?

19. Dans une salle de musée, 6 tableaux sont accrochés à une paroi. Combien y a-t-il d'intervalles ?

20. Dans une course de côte, le départ est donné toutes les minutes. Il s'est écoulé 10 min. entre les départs du premier et du dernier concurrent. Combien y a-t-il eu de partants ?

Nouvelles dispositions de biologie

Le groupe d'études pour le choix de diapositives de biologie de la Société des instituteurs suisses (SLV) s'est penché, lors d'une de ses dernières séances, sur le problème des nombreux défauts de tenue de la jeunesse.

La discussion a porté sur une nouvelle série de diapositives qui devrait devenir une aide à enrayer ces défauts, combattus par tous les parents, médecins scolaires, enseignants, thérapeutes, etc. M. le Dr Schatzmann, de Weinfelden, qui a déjà créé une série de dias sur le thème de la prophylaxie dentaire « des dents saines » est à nouveau l'initiateur et l'auteur du projet.

La commission espère que ces images pourront être présentées dans le courant de cette année.

Lors de la même séance, la série concernant le « développement du brochet » a également été visionnée : les images sont prêtes, les commentaires sont en cours de rédaction.

Mentionnons également les séries actuellement livrables, sélectionnées et recommandées par la commission, qu'on peut obtenir auprès des éditions Kümmerly et Frey, à Berne.

1. **Protection des eaux,** avec 34 dias, No de commande 5001. Contenu : l'eau propre, la vie de l'eau, l'autoépuration, pollution de l'eau et du paysage, mesures de protection, épuration de l'eau, enlèvement des ordures.

2. **Batraciens anoures,** 3 séries :

a) « La vie de anoures », 8 dias, série No 5001, grenouille verte, rousse, rainette verte et crapaud commun.

b) «La jeunesse de la grenouille verte», 10 dias, s. 5102, ponte de la grenouille et crapaud, métamorphoses.

c) « Comment la grenouille se nourrit », 10 dias, s. 5103, instantanés de la capture et la déglutition du crapaud dévorant des vers de farine.

3. **Dents saines,** 28 dias, série 5107, sucre, sucreries, alimentation saine, comportement chez le dentiste, mastication et soins dentaires. (Cette série convenant particulièrement au degré inférieur et moyen des écoles primaires.)

Toutes ces séries peuvent être demandées à l'examen ou visionnées directement chez l'éditeur K+F, Hallerstrasse 10, 3001 Berne. Communiqué par J. Wirz (Aigle), membre du groupe d'études.

DICOMATH

Ce petit DICTIONNAIRE DE MATHÉMATIQUE MODERNE ÉLÉMENTAIRE que notre Centre est heureux d'éditer vient à son heure, car il comble une lacune.

En effet, ont paru respectivement en 1969 et 1972 deux DICTIONNAIRES DE MATHÉMATIQUE MODERNE de haut niveau, à l'usage des mathématiciens et professeurs. Il manquait un ouvrage analogue à la portée des instituteurs et de tous ceux qui s'intéressent à la mathématique actuelle : parents, techniciens, amateurs, etc.

Cet essai compte 418 termes définis, 249 exemples et 436 croquis, ainsi que de brèves notes sur 31 mathématiciens et logiciens illustres de l'Antiquité à nos jours.

L'auteur s'est efforcé d'être le plus clair et le plus concret possible en adaptant le langage courant au langage introduit dans ce domaine depuis quelques années. Pour être certain d'être compris, il a tenu compte des conseils de responsables de l'enseignement nouveau et des observations de plusieurs collègues, dans le cadre de notre Centre d'information.

La présentation de cet ouvrage en feuillets A4, texte au recto, permet de confectionner un fichier ouvert, en collant chaque article découpé sur du papier fort de format A5, que chacun pourra compléter à son gré.

On peut également se contenter d'un classeur à anneaux pour utiliser cet outil de travail (65 pages).

Prix de vente : Fr. 11.— l'exemplaire. Commandes par versement au CCP, Centre d'information des instituteurs, Vernier-Genève, No 12 - 15 155.

SKI SANS FRONTIÈRES

AUX CROSETS

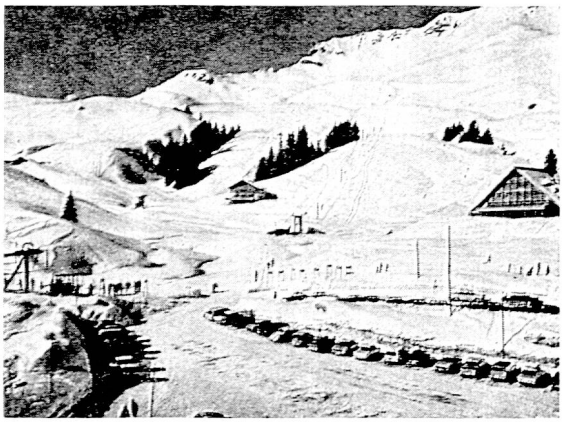

VAL-D'ILLIEZ 1670 - 2277 m

Planachaux/Champéry

15 remontées mécaniques en liaison avec Avoriaz/Morzine (France)

Trois chalets confortablement équipés

Montriond	130 places
Cailleux	80 places
Rey-Bellet	70 places

sont encore libres quelques semaines durant l'hiver 1974-1975.

Renseignements : **Adrien Rey-Bellet,** Les Crosets, **1873 Val-d'Illiez** (VS)

Classes de formation pédagogique du canton de Vaud

Admission dans la section A B : maîtres et maîtresses pour les classes primaires.

Admission dans la section E : maîtresses pour les classes enfantines et semi-enfantines.

Délai d'inscription : 1er septembre 1974.

Titres exigés : baccalauréat, certificat de maturité, diplôme de culture générale délivré par un gymnase ou titre jugé équivalent (les jeunes gens porteurs d'un diplôme de culture générale littéraire ne sont admis que s'ils ont suivi avec succès le cours spécial de mathématiques).

Autres conditions : nationalité suisse, âge compris entre 18 et 25 ans.

Ouverture des cours : 28 octobre 1974.

Pour l'inscription, les futurs candidats sont priés de s'adresser au **secrétariat des classes de formation pédagogique, route du Signal 11, 1018 Lausanne. Tél. (021) 23 05 48.**

GUILDE DE DOCUMENTATION DE LA SPR
CATALOGUE 1974

Louis Morier-Genoud - 1843 Veytaux - Tél. (021) 61 26 31

1. La Guilde de documentation est à la disposition de tous les enseignants, abonnés ou non.
2. Les abonnés reçoivent toutes les nouvelles publications, groupées en deux envois par année, en général.
3. Pour la Suisse, prière de ne pas envoyer d'argent d'avance, mais utiliser le bulletin de versement joint à chaque envoi.
4. On s'abonne par simple carte postale. Les personnes nous avisant de leurs changements d'adresse facilitent notre tâche.
5. Des modifications de prix peuvent avoir lieu lors de rééditions.
6. Les numéros suivis d'un astérisque sont livrables jusqu'à épuisement du stock. Ils ne seront pas réédités.

COMMISSION PERMANENTE DE LA GUILDE DE DOCUMENTATION DE LA SPR

Président : André Maeder, Lausanne.
Administrateur : Louis Morier-Genoud, Veytaux.
Caissier : André Rochat, Premier.
Membres : Auguste Pasquier, Carouge GE ; Maurice Barraud, Les Convers-Renan ; Eric Bonnet, Broc ; Carmen Mabillard, Chippis ; Paul Nicod, Lausanne ; Hubert Guye, Neuchâtel.

LANGUE FRANÇAISE

Pour les petits

138. Jeux de lecture : 1re partie de Mon Premier Livre (écriture vaudoise), 4 fr.
139. Jeux de lecture : 2e partie de Mon Premier Livre (caractères d'imprimerie), 8 fr.
160. Petites histoires illustrées, 12 fiches 40/17 cm, dessins de J. Perrenoud, 4 fr.
168. Joie de lire, M. Nicoulin, 8 fr.
184. Brins d'herbe, 76 poèmes pour les petits, M.-L. Maggi, 5 fr.
221. Les Poéchantines, 75 poèmes pour enfants de 7 à 12 ans, Vio Martin, 6 fr.
260. Le Bois charmant, histoires à raconter aux enfants, I. Jaccard, 7 fr. 50.

Elocution et rédaction

Rédacta, élocution et rédaction à partir d'une anecdote en 4 images : 3e à 6e année, 30 feuillets par bloc ; éd. Matex.
247. Le petit dénicheur, H. Rochat, dessins d'A. Paul, 4 fr.
248. La fusée, 4 fr.
249. La poupée, 4 fr.
250. Arrivée tardive en classe, 4 fr.
251. Pierrot et le chien, 4 fr.
252. Feu vert, 4 fr.
253. Fido, Mouchette et les oiseaux, 4 fr.
254. Pique-nique !, 4 fr.
175. Un peu de stylistique (dès 12 ans), A. Chabloz, 3 fr.

Lecture et poésie

74. 32 fiches de lecture (analyse de texte) sur des textes du manuel vaudois (3e à 5e), Falconnier-Meylan-Reymond, 2 fr.
50. Analyse de textes, 2 fr.
77. 10 études de textes (dès 12 ans), J.-P. Rochat, 2 fr.
158. Sous le toit du poète, 300 poèmes choisis, édition sur papier bible, M. Nicoulin, H. Devain, 25 fr.
171. Histoires sous la main, fiches de lecture (dès 9 à 11 ans), G. Falconnier, 2 fr.
216. Maurice Carême, poète de la joie, 150 poèmes, M. Nicoulin, 15 fr.

Vocabulaire

92. Livret de vocabulaire : répartition des mots du Pirenne en 52 centres d'intérêt, M. Nicoulin, 2 fr. 50.
150. Vocabulaire : animaux, 43 fiches-questions, Com. ens. gen., 2 fr. 50.
151. Vocabulaire : animaux, 43 fiches-réponses, Com. ens. gen., 2 fr. 50.
165. Exercices de vocabulaire (dès 12 ans), D. Massarenti, 7 fr.
256. Vocabulaire 4e année (120 fiches), 4 fr. Librairie de l'Etat, Berne. Solutionnaire 4 fr.

Grammaire et orthographe

48. Memento grammatical et carnet d'orthographe, Com. des maîtres sup. vaudois, 3 fr.
60. Exercice de grammaire, G. Gallay, 3 fr.
78. Petit fichier du participe passé conjugué avec avoir (6e-7e année), M. Nicoulin, 4 fr.
103. 18 fiches de conjugaison, 1 fr. 50.
140.* Grammaire (2e à 4e année) ; 38 feuillets, UIG Dames, 3 fr.
163. Même, quelque, tout, M. Nicoulin, 4 fr.
182. L'accord de l'adj. qual. (3e-4e année), A. Maeder, 4 fr. 68. Dictées pour les petits, 2 fr.
68. Dictées pour les petits, A. Maeder, 2 fr.
102. 184 fiches d'orthographe (3e à 8e année), A. Maeder, 7 fr. 50.
104.* 24 feuillets d'exercices d'orthographe (3e à 7e année), A. Maeder, 2 fr.
141. 12 dictées préparées (dès 11 ans), A. Chardonnens, M. Nicoulin, 2 fr.

161. 200 dictées (11-12 ans). Reichenbach-Nicoulin, 3 fr. 50.
162. 200 dictées (12-13 ans). Reichenbach-Nicoulin, 3 fr. 50.
75. 200 dictées (8e-9e année). M. Nicoulin, 3 fr. 50.
85. 300 dictées préparées. A. Chabloz, 2 fr. 50.
87. Livret d'orthographe et de grammaire (12-15 ans). M. Nicoulin, 3 fr.

MATHÉMATIQUES

Pour les petits

89.* Calcul : les deux premières dizaines. L. Pauli, 3 fr.
99. Calcul (1re année) 29 fiches. Problèmes (1re année) 30 fiches. L. Biollaz, 2 fr.
143.* 80 fiches pour enseigner la première dizaine, 3 fr.
99. Calcul (2e année) 33 fiches. L. Biollaz, 2 fr.
52.* La technique du calcul en 2e année. P. Aubert, 2 fr.
154. 56 fiches de calcul (2e année), 3 fr.
159. Fiches de problèmes (2e année), 2 fr.
203. Le calcul mental réfléchi (1re année). Balaban-Chabloz, 2 fr. 30.
204. Le calcul mental réfléchi (2e année). Balaban-Chabloz, 2 fr. 30.
205. Le calcul mental réfléchi (3e année). Balaban-Chabloz, 2 fr. 30.
206.E Pratique joyeuse de la mathématique nouvelle (âge préscolaire) : Espace, 96 fiches. L. Mantilleri, 4 fr.
206.M Pratique joyeuse de la mathématique nouvelle : Mathématiques. L. Mantilleri, 4 fr.

Pratique du calcul K. Raets

240. Carnet O (préscolaire). K. Raets, 1 fr. 70.
Carnet 1 (1re année), 2 fr. 50.
Carnet 2 (2e année), 2 fr. 60.
Carnet 3 (3e année), 3 fr. 20.
Carnet 4 (4e année), 3 fr. 80.
Solutionnaire, 10 fr.
Carnet 5 (5e année), 4 fr.
Solutionnaire, 10 fr.
Carnet 6 (6e année), 4 fr.
Solutionnaire, 10 fr.

Calcul mental rapide par J.-J. Dessoulavy

Carnets auto-correctifs à feuillets détachables, dès 9 ans.
191. Carnet 1, 3 fr.
192. Carnet 2, 3 fr.
193. Carnet 3, 3 fr.
194. Carnet 4, 3 fr.
195. Carnet 5, 3 fr.
196. Notice d'emploi, 1 fr.

Arithmétique de 9 à 11 ans

91. Les 4 opérations : 139 fiches progressives. L. Biollaz, 8 fr.
94. Les 4 opérations : réponses. L. Biollaz, 3 fr.
117. Problèmes graphiques. G. Falconnier, 3 fr.
118. Pas à pas : 30 fiches de problèmes, progressives. G. Falconnier, 2 fr. 50.
142.* Problèmes pour élèves avancés (10-12 ans). V. Lyon, 1 fr. 50.
153. Attention ! réfléchir : 32 fiches de calcul. G. Falconnier, 3 fr.

Arithmétique de 12 à 15 ans

31. Choix de problèmes pour grands élèves. Roorda, 2 fr.
58.* Procédés de calcul et problèmes amusants. M. Nicoulin, 2 fr.
88. Carnet de calcul mental. Perret et Oberli, 2 fr.
101. 127 fiches pour l'étude des fractions ordinaires. Béguin, 7 fr.
181. Vitraux des surfaces : carnet de références individuel et fiches d'exercices. Guenot-Nicoulin, 5 fr. 80.
Fiches d'exercices seules, 3 fr. 40.
166. Mathématique actuelle. Addor-Bernet-Flückiger-Isler, 3 fr. 50.

HISTOIRE

4. Donndur, enfant des cavernes, 2 fr.
19. Images du passé (textes pour l'initiation à l'histoire). D. Jeanguenin, 2 fr.
21. Des cavernes aux cathédrales : 16 fiches de dessins. J. Ziegenhagen, 2 fr. 50.
27. Au temps des cavernes : 16 fiches de dessins, 2 fr. 50.
35. La vie au Moyen Age. H. Hagin, 2 fr.
36. Au temps des lacustres. G. Falconnier, 2 fr.
42. De la pirogue au paquebot (histoire de la navigation). G. Falconnier, 2 fr.
54. Les Helvètes : 10 fiches de dessins. G. Falconnier, 2 fr. 50.
71. Châteaux vaudois. Beney-Cornaz-Duperrex-Savary, 3 fr. 50.
108. L'Eglise, des premiers pas au Moyen Age : 40 fiches. Beney-Cornaz-Savary, 3 fr.
200. La Chartreuse de la Valsainte : brochure de documentation, 19 fiches d'observation, 18 clichés noir-blanc, 3 dioramas : 16 fr. ; dioramas supplémentaires, l'exemplaire : 10 c. ; J.-P. Duperrex.
148. Croquis d'histoire suisse : 40 fiches de dessins. G. Falconnier, 2 fr. 50.
82. Service étranger : 24 fiches. Beney-Cornaz-Duperrex-Savary, 2 fr.

169. Les droits de l'homme : 25 fiches. E. Buxcel, 2 fr.
170. Le XIXe siècle - La révolution industrielle : 30 fiches. E. Buxcel, 2 fr. 50.
144. Mots croisés d'histoire (15 sur l'histoire suisse et 5 sur l'histoire générale). S. Jeanprêtre, 2 fr.
73. Memento d'instruction civique. A. Chabloz, 2 fr.

MOTS CROISÉS

115. La Suisse en mots croisés, 25 grilles. R. Bouquet, 2 fr.
116. Nouveaux mots croisés scolaires, 25 grilles. S. Jeanprêtre, 2 fr. 50.
145. Mots croisés : capitales d'Europe et géographie mondiale. R. Bouquet, 2 fr. 50.
230. La chasse aux mots croisés. R. Bouquet, 4 fr. 50.

SCIENCES

55. Pour mieux connaître les animaux (avec 10 dessins de Keller). V. Sutter, 4 fr.
25. Le cordonnier, centre d'intérêt. M. Barbey, 3 fr.
83. Le cheval, centre d'intérêt. M. Nicoulin, 3 fr.
90. La pluie, centre d'intérêt. J.-L. Cornaz, 3 fr.
180. La montagne, centre d'intérêt. R. Barmaverain, 3 fr.
183. Le boulanger, centre d'intérêt. S. Volet, 3 fr.
261. Tous actifs : 8 enquêtes avec des petits. S. Volet, 6 fr. 50.
262. Textiles et métaux. G. Comby, 6 fr. 30.
Elytric, étude programmée de l'électricité, par la Com. vaud. d'ens. programmé, éd. prov. en collaboration avec le GRETI. Carnet 0, Fabrique ton matériel : Carnet 1, Le circuit électrique : Carnet 2, Montages en série et en parallèle : la série 15 fr. ; par 10 ex. 13 fr. 50. Carnet 3, Le montage mixte, 6 fr. ; par 10 ex. 5 fr. 40.

GÉOGRAPHIE

39. Le canton de Bâle. Flück, 2 fr. 50.
43. Pyramides, déserts, oasis, 2 fr.
70. Géographie universelle (réponses aux questionnaires du manuel H. Rebeaud), 3 fr. 50.
81. Lectures géographiques (24 fiches-questionnaires en rapport avec les textes du manuel La Suisse d'H. Rebeaud), 2 fr.
137. La clé des champs (plan, lecture de la carte, boussole, 114 clichés, 131 ex.). B. Beauverd, 4 fr.

Fiches de l'UIG

72. Maisons suisses, 2 fr. 50.
109. Suisse, généralités (11), 2 fr.
110. Jura (17), 2 fr. 50.
111. Plateau (22), 2 fr. 50.
112. Alpes (21), 2 fr 50.
146. Silhouettes caractéristiques de villes suisses (21), 2 fr. 50.
156. Suisse : croquis panoramiques (16), 2 fr. 50.
167. La France (22), 2 fr.

ACTIVITÉS CRÉATRICES

164. Mains d'enfants, mains créatrices. Tritten (trad. Hausamann), 25 fr.
185. Education par la forme et par la couleur relié, 400 p. 21/30 cm. Tritten (trad. Hausamann), 100 fr.
98. Décoration pour la fête des mères. M. Nicoulin, 2 fr.

CHANTONS ENSEMBLE

186. Chante-musette, 23 chansons pour les petits (5 à 7 ans). J. Gauthey, musique, L. Bron, textes, 3 fr. 50.
172. L'heure adorable : 10 Noëls 2/3 voix J. Devain, 6 fr. 50.
210. Noël, 9 chansons. A. Burnand et l'Equipe Croix-de-Camargue, 3 fr. 50.
211. Enregistrement sur bande magn. 9.5 cm/s, 15 fr.
212. Cet enregistrement comprend aussi l'accompagnement seul.
213. Cœur en fête, 6 chansons. A. Burnand et l'Equipe Croix-de-Camargue, 3 fr. 50.
214. Enregistrement sur bande magn. 9.5 cm/s, 12 fr.

POUR LES FÊTES

10. Les trois coups : comédies. J. Bron, 3 fr.
62. Pour Noël, 12 saynètes. G. Annen, 2 fr. 50.
84. Trois p'tits tours, saynètes pour enfants de 5 à 11 ans. J. Bron, 3 fr.
97. Mystères de Noël. M. Nicoulin, 2 fr.
80. Poésies de Noël. Choix de M. Nicoulin, 5 fr.
255. Noël, centre d'intérêt M. Nicoulin, 6 fr. 50.
174. A la Belle Etoile, saynètes et contes pour Noël. A. Chevalley, 2 fr.

ENSEIGNEMENT RELIGIEUX

C* La Bible enseignée III. A. Girardet, 5 fr.

PRÉPARATION AUX EXAMENS

49*. Arithmétique : problèmes d'admission à l'Ecole normale de Lausanne, 2 fr.
76. Epreuves d'admission à l'EN de Lausanne 1966 à 1972 : français et arithmétique, 3 fr. 50.
86. Epreuves d'admission en classe supérieure, 4 fr.

DIVERS

152*. Allemand, 36 fiches de thèmes et versions, 2 fr.
59. Pour classer la documentation. Genton-Guidoux, 2 fr.

Arrêté du 19 février 1833

Sur l'institution de l'école normale provisoire

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud, voulant pourvoir à l'exécution du décret du Grand Conseil, en date du 12 décembre 1832, qui alloue une somme dont le maximum est fixé à dix-mille francs par année, pour être appliquée, pendant deux ans, à favoriser le perfectionnement des régens et l'éducation des élèves-régens, arrête,

Article 1er

Il est institué, à Lausanne, sous le nom d'**école normale provisoire,** un établissement destiné à offrir des moyens d'instruction aux citoyens qui exercent la profession de régens dans les écoles primaires du canton, ainsi qu'aux jeunes gens qui se proposent d'embrasser cette carrière.

Art. 2

L'enseignement de l'école normale peut avoir pour objets :

1) la pédagogie, soit par l'exposition des principes élémentaires de cette science, soit par des exercices pratiques d'enseignement ;

2) la religion ;

3) la lecture ;

4) l'orthographe et la grammaire ;

5) la calligraphie ;

6) des exercices de composition ;

7) l'arithmétique et la tenue des comptes ;

8) les élémens de la géométrie, du toisé, de l'arpentage et de la mécanique ;

9) le dessin linéaire ;

10) la géographie du canton de Vaud et de la Suisse, les élémens de la géographie générale et de la sphère ;

11) des notions élémentaires des sciences physiques, leurs applications aux usages ordinaires de la vie ;

12) des notions d'agriculture ;

13) des élémens de l'histoire, et particulièrement l'histoire du canton de Vaud et de la Suisse ;

14) l'instruction civique, comprenant principalement l'explication de la Constitution et l'exposition des droits et des devoirs du Vaudois, considéré sous le triple rapport de citoyen, d'électeur et d'éligible ;

15) le chant.

Art. 3

L'enseignement de l'école normale est destiné :

a) aux jeunes gens qui se vouent à l'état de régent dans les écoles primaires, et qui seront désignés sous le nom **d'élèves-régens ;**

b) aux citoyens qui exercent déjà la fonction de régent dans les écoles primaires du canton.

Art. 4

L'enseignement destiné aux élèves-régens comprend autant que possible les objets énumérés à l'article 2, en ayant égard à leur importance relative.

Il sera pris des arrangemens particuliers pour l'instruction religieuse des élèves catholiques qui se trouveraient dans l'école normale. La durée des cours est d'une année au plus.

Art. 5

L'enseignement donné aux régens est déterminé, quant à ses objets et à sa durée, d'après les circonstances de ceux qui fréquentent les leçons de l'école normale.

Art. 6

Les travaux et les récréations des élèves-régens à l'école sont distribués de manière à occuper la journée toute entière.

Art. 7

L'enseignement de l'école normale est dirigé dans les trois buts suivants :

a) donner des connaissances claires, précises et aussi étendues que le demandent les circonstances des enfants qui doivent fréquenter les écoles primaires ;

b) former des régens aux meilleures méthodes d'enseignement et d'éducation ;

c) développer en eux l'amour de leur était, ainsi que les sentimens et les habitudes propres à assurer le succès de leurs travaux et leur propre bien-être.

Art. 12

L'école normale a un **directeur.**

Les attributions du directeur sont :

10. L'enseignement des branches d'instruction dont l'indication suit :

a) la pédagogie ; b) la lecture ; c) la composition ; d) la géographie du canton de Vaud et de la Suisse, les élémens de la géographie et de la sphère ; e) les élémens de l'histoire et particulièrement de l'histoire du canton de Vaud et de la Suisse ; f) l'instruction civique. Si la chose est possible, le directeur sera, de plus, chargé de donner aux élèves-régens, les notions élémentaires des sciences physiques dont il est parlé à l'article 2, alinéa 11.

Ce qui concerne l'enseignement de la religion sera réglé suivant les circonstances.

20. La surveillance de l'enseignement des maîtres employés dans l'école. Le directeur s'entend avec eux sur l'objet des leçons, les heures où elles ont lieu, le degré de développement qu'il convient de donner à l'instruction, etc. Le tout sous réserve de l'approbation du comité.

30. La surveillance des régens et des élèves-régens, soit dans l'école, soit hors de l'école ; il leur adresse les avis, exhortations ou censures qu'ils peuvent mériter : il remplit en un mot à leur égard les devoirs d'un instituteur et d'un père, pour les former à la carrière à laquelle ils se destinent.

Art. 14

Le directeur reçoit un traitement de mille six cents francs chaque année, pendant les deux ans fixés pour la durée de l'école.

Art. 15

La place de directeur est incompatible avec l'exercice d'une autre fonction publique.

Art. 16

Le directeur est nommé par le Conseil d'Etat.

Le comité est préalablement entendu.

Art. 21

Les régens doivent demander l'autorisation de fréquenter l'école normale aux pasteurs et aux municipalités sous l'inspection desquels ils sont placés.

La déclaration de ce consentement doit accompagner la demande d'admission à l'école.

Art. 22

Le comité examine les demandes qui lui parviennent et fait savoir aux pétitionnaires si elles ont été accueillies, et

dans ce cas, à quelle époque ils doivent se rendre à l'école.

Art. 23

Pour être admis dans l'école normale, à titre d'élève-régent, il faut :

a) être Vaudois ;

b) avoir été admis à la communion ;

c) avoir une bonne constitution physique ;

d) produire un témoignage de mœurs, délivré par le pasteur et la Municipalité de la commune où l'aspirant a été habituellement domicilié ;

e) subir d'une manière satisfaisante un examen sur les objets enseignés dans les écoles primaires.

Art. 28

Le comité accorde ou refuse l'admission à l'école ; dans sa décision il a égard non seulement aux connaissances acquises, mais aussi aux dispositions intellectuelles et morales des candidats.

Art. 29

Le comité se prononce de même sur l'admission des régens ; mais il n'y a pas lieu de leur faire subir un examen.

Art. 31

Des secours peuvent être accordés par l'Etat aux régens qui suivent les leçons de l'école.

Art. 32

Les élèves-régens qui n'ont pas de ressources suffisantes pour pourvoir à leur entretien à Lausanne peuvent aussi recevoir un secours de l'Etat.

Art. 34

Le directeur fait tous les mois un rapport au comité sur la conduite et les progrès des régens et des élèves-régens, ainsi que sur les améliorations dont l'enseignement serait susceptible.

Art. 36

Le comité peut renvoyer de l'école les régens ou les élèves-régens qui se rendraient coupables d'insubordination grave ou d'inconduite. Il y a, dans ce cas, recours au Conseil d'Etat contre la décision du comité.

Art. 37

Le présent arrêté sera imprimé et affiché.

Donné sous le sceau du Conseil d'Etat, à Lausanne, le 19 février 1833.

Le président du Conseil d'Etat
BOISOT.
Le chancelier
GAY.

(L.S.)

Les livres

L'environnement à l'école. Une révolution pédagogique

Debesse-Arviset, M.-L., Paris, PUF, 1973, 136 pages, Coll. SUP, l'Educateur 42.

Lorsque l'on prend conscience de l'inadaptation de l'enseignement géographique à la formation d'hommes préparés aux problèmes de notre temps et à une action intelligente dans leurs rapports avec la nature, on ne met souvent en cause que les méthodes pédagogiques traditionnelles. Tous les contestataires proposent des changements de voies et moyens ; tandis que la finalité même de cette éducation demeure hors de question dans un consensus universel. Or, c'est elle que l'on devrait définir avant de fixer méthodes et programmes qui lui sont indissolublement liés, même si elle est restée latente ; elle seule les justifie.

Ecrit dans cette optique, le petit livre « L'Environnement à l'Ecole » repense tout le problème de la géographie avec sagesse et bon sens. Utilisant la sensibilisation de l'opinion publique aux problèmes de l'environnement, l'ouverture de l'école vers la réalité doit se manifester.

L'alphabet géographique ne doit plus consister à apprendre des définitions de mots et le résumé de lois, mais à observer les choses et trouver leurs rapports dans leur complexe naturel : le milieu géographique, c'est-à-dire l'environnement. Les noms se confondent alors avec une intuition sensible ; les rapports découverts conduisent aux vues générales et aux lois. Une étude du milieu ouvre les portes de l'école à la vie du dehors.

L'environnement doit être aujourd'hui une des bases de la pédagogie.

Par l'étude du milieu, l'enfant pénètre dans la structure sociale et économique de son pays.

Ce qui rend aujourd'hui possible de fonder l'étude géographique sur les complexes concrets qui tissent la riche parure du globe, ce sont les prodigieuses ressources d'information des mass media. Images des paysages, des villes, des usines, des foules, des phénomènes naturels, nouvelles incessantes et d'ailleurs incohérentes, parfois contradictoires, qui arrivent de tous les points du globe, s'offrent à la réflexion pour en tirer des connaissances rationnelles, à condition que maîtres et élèves sachent les utiliser. Non seulement cela est devenu possible, mais cela est devenu nécessaire, si l'on veut que l'éducation éloigne les menaces que cette information énorme, toujours sensationnelle, fait peser sur l'intelligence, car elle peut étouffer l'esprit critique et l'effort de réflexion.

Notre enseignement géographique ignore l'enfance. La terre, source de vie, est la première richesse. Que ne met-on face à face l'enfance et la terre, elles sont faites pour se comprendre.

Le remède aux maux que l'ignorance et la présomption déclenchent est d'ordre pédagogique. Journaux, radio, télévision éveillent l'intérêt des foules aux problèmes d'environnement. Reste à l'école d'en faire des notions rationnelles, et de montrer la nécessité d'adapter les techniques au milieu où on les utilise.

Tout se tient dans un milieu, et tout tient au sol, à l'eau qui est plus qu'un moyen de communication ou d'énergie, à l'air qui est plus qu'un facteur climatique... Il y a un problème de vie, de survie... L'école doit ouvrir ses fenêtres sur des faits qui remettent en cause notre civilisation pour former des esprits aptes à réagir.

Il faut aujourd'hui qu'une base géographique à la portée de tous prépare à une action utile.

La géographie est éducation antipollution lorsqu'elle fait comprendre l'importance de l'écologie par l'étude du sol, de l'eau et de l'air comme milieux de vie.

Une vue nouvelle du globe est proposée ici à l'école. Elle abandonne les hautes ambitions prétendant mettre à la portée des enfants un aperçu de la science des spécialistes pour revenir à l'A.B.C. de la géographie : la connaissance des paysages variés localisés à la surface du globe; et comme exercice de l'intelligence, la recherche des liens qu'ils expriment entre le sol et la vie. Ce point de vue global de complexes concrets n'est pas seulement adapté à la psychologie génétique, mais il est rendu nécessaire par les problèmes d'environnement que pose la puissance des techniques de nos sociétés industrielles. Il fait une large part à la biogéographie, aux activités humaines de plus en plus déterminantes et parfois destructrices.

Une vision de l'évolution des phénomènes dans le temps, familière à la géographie, et une connaissance élémentaire des causes, peuvent éveiller en chacun le sens de ses responsabilités.

Un enfant de dix ans en sait autant, sous forme « actualités », que son instituteur, et les élèves de baccalauréat que

leurs professeurs. L'utilisation des mass media à l'école offre l'occasion d'éduquer l'esprit critique, de pallier une mise en condition des hommes par les images saisissantes désormais omniprésentes. Elle peut enseigner l'art du choix et celui du refus justifié. Elle peut exercer l'indépendance de la pensée en face des propagandes, des nouvelles tronquées ou déformées, des explications fallacieuses. C'est ainsi que nous retrouverons une certaine sagesse : par une éducation formant des hommes aptes à devenir les maîtres bienfaisants du milieu terrestre, grâce à une connaissance et une nouvelle intelligence des forces qui le modèlent.

La jeunesse sent obscurément qu'il importe moins de tout savoir que de comprendre le tout.

« Le véritable remède est pédagogique ; il est même en grande partie dans une pédagogie géographique : apprendre aux enfants que tout se tient dans le milieu terrestre, que toute vie dépend de la conservation des sols, d'une eau pure, d'un air sain, et des équilibres de cette vie aux multiples formes qui travaille à les maintenir. »

Petit ouvrage clair et frais qui replace la pédagogie sur le chemin où l'on respecte les étapes de développement du raisonnement, et où l'on part du monde sensible du paysage.

Philippe Moser
Document IRDP n° 3671.

La pédagogie contemporaine

Gabaude, J.-M., Toulouse, Privat, 1972, 213 pages, Coll. Regard.

Une dizaine de collaborateurs se sont réparti les quatre chapitres de cet ouvrage dense et objectif.

Qui veut parler de pédagogie contemporaine se doit d'être bien informé. L'équipe placée, sous la direction de Jean-Marc Gabaude répond à ce critère. Chaque point est traité avec assurance et pertinence nous apportant un bagage clair et lucide, ouvrant des voies vers l'avenir sans sacrifier à l'idéalisme béat mais en conservant toujours à l'esprit la complexité de l'homme et de la société.

La pédagogie deviendra-t-elle un nouveau pouvoir dans la société ? On a souvent dit que l'éducation se fait en vue de la société ; c'est exact, et souvent même trop — cela est de plus en plus visible de nos jours — mais c'est la société qui devrait se faire en vue de l'éducation. La pédagogie doit redevenir science et pratique d'avenir.

Cette analyse, œuvre d'initiation spécialisée, voudrait contribuer à faire connaître et comprendre au public que l'objectif numéro un d'une société ne doit pas être la promotion de chacun individuellement mais la promotion de chacun par l'éducation de tous, et ce n'est pas là son moindre mérite.

Chapitre 1 : Les grands courants de la pédagogie contemporaine.

En quelques pages, un tableau est brossé allant du courant traditionnel et tourné vers le passé au courant dynamique de la pédagogie centrée sur l'enfant, non-directivité, pédagogie institutionnelle.

Immédiatement se précisent les buts de l'analyse : trouver le rapport idéal pour permettre à l'homme de dominer ce qu'il crée et non d'être dominé par ce qu'il crée. Il y a, dans le fait de penser à l'enfant d'abord et non au système, un éclatement qui seul peut permettre d'envisager l'avenir comme vivable.

Il faut aller plus loin que le changement de surface — véritable habit d'Arlequin — il faut appréhender le monde non uniquement pour le connaître mais pour le transformer. La crise scolaire actuelle cherche une issue qu'elle ne pourra trouver que dans la rupture avec les fausses valeurs que sont le profit, la soumission au système et dans l'éclosion d'une nouvelle dimension pédagogique, celle de l'homme libre.

Chapitre 2 : Techniques pédagogiques modernes.

Partagé en trois sections, ce chapitre va des méthodes audio-visuelles à la pédagogie de groupe en passant par l'enseignement programmé. C'est un cheminement qui va aussi de la machine, de la soumission qui peut être aveugle à un phénomène technique qui semble révolutionnaire en soi à une vraie libération avec et par les autres dans la pédagogie en groupe.

Chaque technique est dépouillée de ses oripeaux-gadgets et il ne reste bientôt que le vrai, l'efficace. Aucune ne peut être l'objet d'une condamnation sans appel mais toutes demandent la sensibilité, la finesse, l'intelligence du pédagogue pour être utilisées à bon escient et sans tomber dans une diabolique routine.

Dans chaque cas, il faut être lucide et savoir découvrir dans quelle mesure ces sous-systèmes d'enseignement liés à d'autres systèmes d'éducation sont eux-mêmes dépendant des systèmes politiques, économiques, etc.

Pour la pédagogie de groupe qui semble être ici la plus souhaitable, il faut reconnaître qu'elle crée les conditions pour que l'enfant puisse construire une personnalité solide et l'aide à rassembler les informations multiples qui l'assaillent de tous côtés ; elle rend cet objectif réalisable dans la mesure où elle lui apprend la participation, l'encourage au dialogue, lui permet d'élaborer des formes de pensées et d'action communautaires. Construction de la personnalité et dialogue vont de pair.

C'est un instrument parmi d'autres qui ne vaut que par l'usage que l'on en fait et la connaissance que l'on en a et sa pratique doit s'appuyer sur une connaissance de la dynamique des groupes et de ses processus.

Chapitre 3 : La rénovation pédagogique actuelle.

En trois sections les auteurs analysent la rénovation de l'enseignement du français, des mathématiques et l'attitude expérimentale en pédagogie.

La rénovation d'un enseignement peut provenir d'une nouvelle façon de concevoir cet enseignement sans qu'il y ait un quelconque changement dans la discipline elle-même. La rénovation peut aussi être un besoin exigé par la société sans qu'elle se préoccupe de l'épanouissement des élèves mais uniquement de son intérêt propre.

La nouvelle mathématique en est un produit type. L'école est devenue la servante de la compétition technologique dans le cadre de la politique de prestige des grandes puissances.

L'innovation suppose en général une expérimentation. Trop souvent cette dernière n'est qu'une phase trop courte et ne permet pas de tirer les conclusions nécessaires. Dans tous les cas, il faut exiger une expérimentation prolongée avec « groupe témoin » avant de décréter que telle ou telle méthode est bonne ou mauvaise.

Chapitre 4 : Pour l'enfant vers l'homme.

Les quatre sections de ce chapitre traitent de la pédagogie des écoles maternelles françaises, de la démocratisation de l'enseignement, des conflits de l'éducateur d'adultes et de l'éducation des défavorisés.

Le meilleur moment de l'école en France est celui de la maternelle où l'on a compris que l'aspect pédagogique devait perdre le pas sur l'aspect social pour que l'enfant puisse faire face au monde en perpétuelle transformation. On souhaite que les enfants deviennent des adultes équilibrés, fassent preuve d'esprit inventif et imaginatif, parce qu'on redoute les conséquences de la déshumanisante surpopulation urbaine, et de l'aliénante collectivisation des loisirs qui sont, les conséquences d'un mode de vie artificiel.

Avec la démocratisation et l'éducation permanente, on touche à la société tout entière, on réalise que l'éducation de l'homme est un processus qui s'accomplit tout au long de la vie. Les défavorisés eux-mêmes font partie du tout et doivent pouvoir s'intégrer autrement qu'en étant relégués. Il y a un problème de justice sociale et de justice tout court.

En suivant chacune des avenues de la pédagogie contemporaine, on retrouve chaque fois les problèmes institutionnels et, partant, politiques. Le conservatisme pédagogique et, plus largement, culturel, sert le conservatisme social et politique.

Le problème, dans nos pays capitalistes, est constitué par le décalage entre, d'une part, la prise de conscience d'une pédagogie riche de possibilités et, d'autre part, la limitation des réalisations — voire des expérimentations — imposée à la fois par les options budgétaires de l'Etat et par son souci de maintenir les inégalités de classes.

« La pédagogie deviendra technique de vie, art de convivre, culture intégrée au niveau des enseignants et des élèves, tous chercheurs dans la coopération et dans la réciprocité des libertés. »

Philippe Moser
Document IRDP n° 3519.

BIBLIOGRAPHIE (Voir p. 426.)

Baudelot et Establet — « L'école capitaliste en France » — Ed. François Maspero — Paris 1971.

Baudin Henry — « Les constructions scolaires en Suisse » — Ed. d'Art et d'Architecture — Genève 1907.

Blank Bernd — « Zur Diskussion : die neuen Schulen » — Bauwelt N° 39 du 22.10.1973/Bertelsmann Fachzeitschriften, Berlin.

Bourdieu Passeron — « La reproduction » — Ed. de Minuit — Paris 1970.

Breuze Edouard — « Vers une pédagogie des loisirs juvéniles » — Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles — Bruxelles 1969.

Brigode, G. de — « L'architecture scolaire » — Presses universitaires de France — Paris 1966.

Calanne, H. — « Le mobilier scolaire et son enveloppe » — Educateur (France), 1972, N° 10, p. 26-31.

Castels — « La question urbaine » — Ed. François Maspero — Paris 1972.

Commission d'étude permanente du cycle d'orientation (CEPCO) — « Le cycle d'orientation dans l'enseignement secondaire genevois » — Cahiers 1 et 2 — Cycle d'orientation — Genève 1969/1971.

Conseil de l'Europe — « School building » — Conseil de l'Europe — Strasbourg 1971.

Conseil de l'Europe — « Les aspects pédagogiques de la construction scolaire » — Conseil de l'Europe — Strasbourg 1969.

Cycle d'orientation de Genève — « XIe séminaire de Montana : la gestion de l'innovation pédagogique » — Cycle d'orientation — Genève 1972.

Von Cube Félix — « Bildungsplanung und ihre baulichen Folgen » — Bauwelt N° 16 du 30.04.1973/Bertelsmann Fachzeitschriften, Berlin.

Deilmann Harald — « Schulbauten » — DBZ Baufachbücher 10/Bertelsmann Fachverlag — Gütersloh 1971.

DIP Neuchâtel — « Directives officielles pour l'aménagement des bâtiments scolaires destinés à l'enseignement primaire » — DIP Neuchâtel en 1973.

Eliade Bernard — « L'école ouverte » — Ed. du Seuil — Paris 1970.

Farmer et Weinstock — « Schulen ohne Wände » — Catalog Gesellschaft für Bausysteme Heft 1 — Francfort 1969.

Ferra, P. - Porcher, L. — « L'aménagement de l'espace scolaire » — Delagrave, Paris 1973.

Freinet Celestin — « Pour l'école du peuple » — Ed. François Maspéro — Paris 1971.

Gretler, Haag, Halter, Kramer — « La Suisse au-devant de l'éducation permanente » — Greti/Payot — Lausanne 1971.

Grundmann Jürgen — « Schulbau in der DDR » — Ministerium für Volksbildung DDR Volk und Wissen Volkseigener Verlag — Berlin 1968.

Haeberlin Urs — « Gesamtschule Schweiz » — Benzinger Sauerländer — Zurich 1972.

Hutton, Rostron — « Etude comparative des coûts de construction des établissements secondaires » — UNESCO — Paris 1972.

Institut für Schulbau der Universität Stuttgart — « Modell einer gesamtschule et autres publications » Neckarverlag — Villingen 1968.

OCDE — « L'enseignement secondaire - évolution et tendances » — OCDE — Paris 1969.

Roth Alfred — « La nouvelle école » — Verlag für Architektur/Girsberger — Zurich 1966.

Peters, Schwarze, Günther — « Die neuen Schulen » — Callwey — Munich 1969.

Schulbauinstitut des Landes Berlin — « Schulbau Informationen » et autres publications — Ed. C/l'auteur — Berlin.

Schulhausbau — Schweizerische Lehrerzeitung, 1972, p. 1531-1602.

Technische Universität Berlin — « Kinder und Stadt » — Technische Universität Berlin — Berlin 1969.

UNESCO — « L'architecture et l'espace éducatif » — Perspectives, 1972, 139 p.

LA CITÉ PRINTEMPS,
centre d'accueil et d'éducation spécialisée,
cherche

un éducateur formé

pour un groupe mixte de 5 à 12 ans (cas sociaux), pour le mois de septembre prochain.
Conditions de travail selon convention collective AVIEA - ARTES.
Renseignements et offres auprès de la **direction du Centre éducatif CITÉ PRINTEMPS, Gravelone, 1950 SION, tél. (027) 3 22 44.**

Chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher

A la porte de Lausanne, le **Gros-de-Vaud** offre une région idéale au tourisme pédestre

Plus de 70 itinéraires balisés au départ de notre ligne !

Le tableau noir*) est aussi indispensable que l'école

***) Le tableau noir „Maxima" conforme à ses fonctions: tenant des aimants, inscriptions et nettoyage faciles**

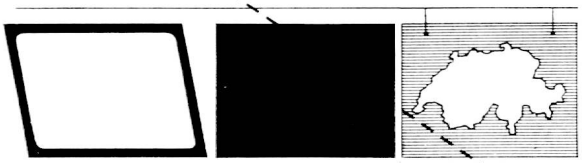

par exemple dans la combinaison écran inclinable, tableau noir réglable en hauteur et dispositif de suspension pour cartes.

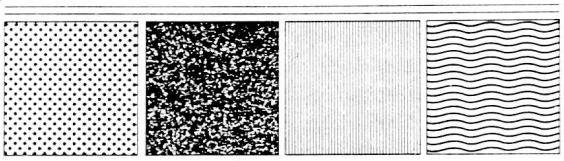

par exemple complété par des panneaux à suspendre pour les leçons en groupe (également avec des surfaces à écrire ou en liège, en bardane et en feutre).

par exemple tableaux réglables à surfaces multiples, avec ou sans dispositif ouvrant transparent.

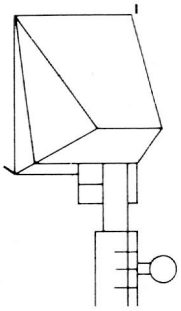

hunziker

Hunziker SA
8800 Thalwil
Téléphone (01) 720 56 21

Tableaux noirs, écrans de projection, mobilier scolaire et de laboratoire

Bibliothèque Nationale Suisse
3003 BERNE

J. A.
1820 Montreux 1

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux